

Circulaire

de la commission Reptiles et Amphibiens de Lorraine



Mars 2020

#37



SOMMAIRE



<i>Editorial</i>	<i>2</i>
<i>Point sur le Programme d'Actions Régional sur les Mares du Grand Est</i>	<i>5</i>
<i>Opérations de police préventive sur les mares de Meuse et de Moselle : bilan 2017 et 2018 et perspectives</i>	<i>9</i>
<i>Nouvelles données de vipère en Lorraine suite à une recherche historique de cas de morsures.....</i>	<i>15</i>
<i>Amélioration de la connaissance sur la répartition et les milieux de reproduction du Pélodyte ponctué en Meuse.....</i>	<i>27</i>
<i>Changements taxinomiques dans l'herpétologie</i>	<i>34</i>
<i>Les nouvelles collections écologiques du jardin botanique Jean-Marie Pelt, un impact positif sur l'herpétofaune urbaine</i>	<i>39</i>
<i>Quelques observations herpétologiques insolites</i>	<i>42</i>
<i>Des nouvelles de nos voisins</i>	<i>48</i>
<i>Publications récentes</i>	<i>52</i>
<i>Agenda des sorties nature herpétofaune et prospections.....</i>	<i>57</i>

EDITORIAL



Bonjour à tous,

Le dernier bulletin de la Commission Reptiles et Amphibiens date maintenant de plus de 5 ans et il était grand temps de relancer ce modeste, bien que fourni, bulletin de liaison.

Les causes de cette périodicité pour le moins élastique, sont essentiellement dues à un manque de temps alloué de ma part à ce document, ainsi qu'à l'organisation et la gouvernance de la Commission.

Au départ pensée comme une instance informelle créée par le Conservatoire pour une meilleure prise en compte de l'herpétofaune en Lorraine, la Commission a vu depuis ses attributions fortement augmenter au fil des années : administration de la base de données de référence sur l'herpétofaune en Lorraine, rédaction et animation des déclinaisons régionales Lorraine des plans nationaux d'actions sur les amphibiens, rédaction de la Liste Rouge des Amphibiens et Reptiles de Lorraine, précurseur du programme mare en Lorraine et en Grand Est, co-organisateur des rencontres herpétologiques Grand Est et des journées mares Grand Est, rédaction d'études bibliographiques pour LORINAT puis pour ODONAT, implication dans l'Observatoire Régional de la Biodiversité, implication dans l'état des lieux de la biodiversité en Grand Est...

La configuration Grand Est, depuis 2 ans, a également modifié notre façon de travailler et a permis de nouer des relations de bonnes qualités avec nos partenaires Alsaciens de BUFO et Champardennais du CPIE de Soulaines.

En bref, la Commission est de plus en plus sollicitée sur des programmes régionaux voire Grand Est et la question de l'évolution de sa gouvernance est en cours, au sein ou en dehors du Conservatoire.

En effet, la configuration actuelle de la Commission ne nous permet pas d'animer et de structurer correctement les bénévoles qui souhaitent s'impliquer dans la connaissance et la préservation de l'herpétofaune en Lorraine. D'où le manque de bulletins, l'absence de site internet, l'absence d'organisation et d'encadrement de sorties de prospections... Or, si la Commission est aujourd'hui reconnue, c'est surtout grâce à sa base de données forte de plus de 50 000 observations, base de données qui n'existerait pas sans les centaines de bénévoles qui l'alimentent chaque année.

Ce manque de temps consacré à la structuration de la Commission se fait aussi sentir du côté des financeurs : au fil des années, de moins de temps est consacré à la structuration de ce réseau de bénévoles, au profit de financement sur des études, des actions de conservation ou de gestion des milieux. Or, c'est bien à l'origine des données de bénévoles qui permettent de réaliser les actions de connaissance de la biodiversité en Lorraine.

On se retrouve donc aujourd'hui dans une situation où les moyens attribués à la Commission pour fonctionner ne vont plus permettre de poursuivre les actions de diffusion de la connaissance et de conservation des espèces, alors que ces dernières actions sont-elles mêmes financées !

Plus la prise de conscience par le public que la biodiversité est en effet menacée et en régression partout, et également en Lorraine, plus les moyens sont limités, dispersés, avec un maître mot : « à budget constant ».

Il n'est pas vendeur, pas très « nouveau monde », d'aider au fonctionnement des structures associatives. Mais on ne peut pas en même temps parler d'assise citoyenne (donc de bénévoles), de prise en compte de la biodiversité (donc de connaissance des espèces) et constamment réduire, ou rendre plus difficile d'accès, les financements aux associations. Et ce n'est pas les appels à projets, très à la mode ces dernières années, qui permettent de mettre en œuvre le travail de fond sur le long terme nécessaire à l'existence d'associations pérennes et actives sur le terrain. Et oui, il faut des salariés pour faire tourner les associations, on n'a rien trouvé de mieux pour l'instant...

Je pourrais également parler de la dispersion associative des associations naturalistes, en Lorraine et en Grand Est, qui est un frein à un vrai contre-pouvoir : mais je m'arrêterais ici.

Je vous laisse découvrir ce nouveau bulletin, en espérant qu'un autre puisse paraître dans moins de 5 ans !

Merci à tous les rédacteurs qui ne se sont pas lassés de mes relances ! Un merci spécial à Pierre Grisvard pour son implication dans ce bulletin et la qualité de ses recherches.

Bonne lecture

Damien AUMAITRE

Secrétaire de la Commission Reptiles et Amphibiens de Lorraine



POINT SUR LE PROGRAMME D' ACTIONS RÉGIONAL SUR LES MARES DU GRAND EST

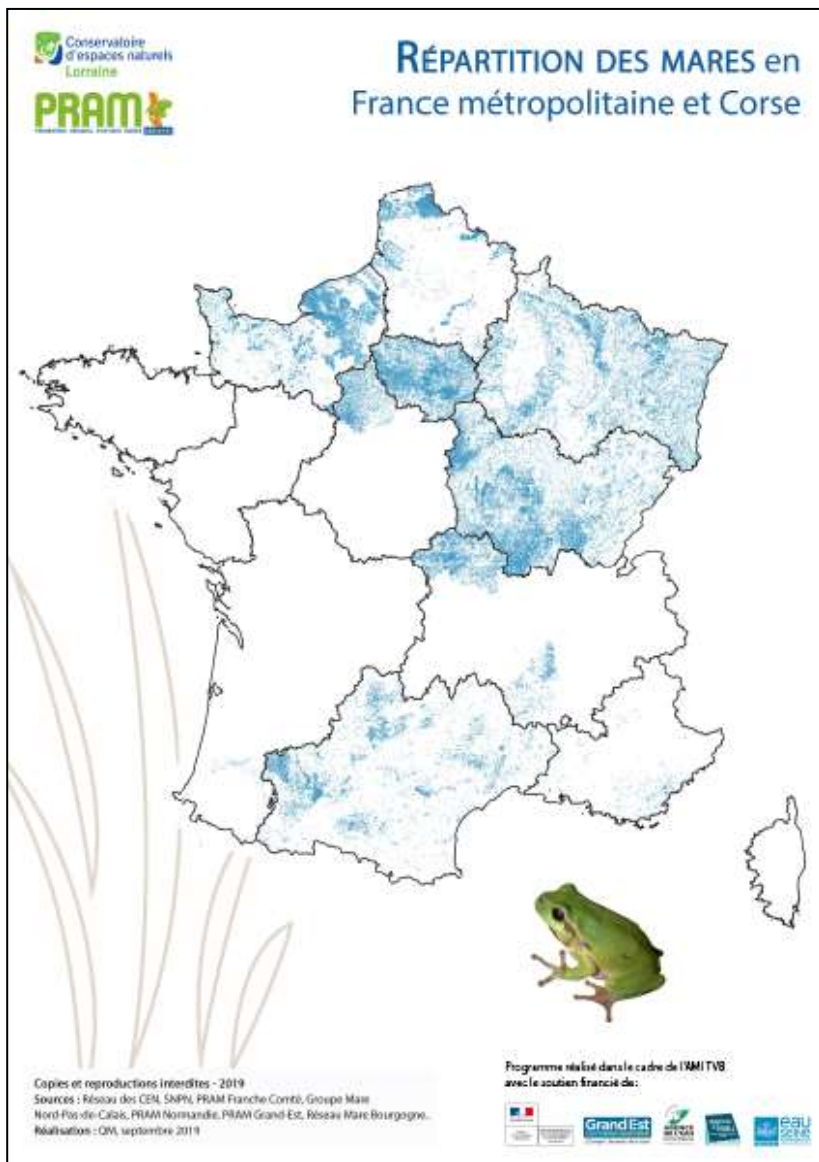
Par Quentin MORI (q.mori@cen-lorraine.fr)

Conservatoire d'espaces naturels de Lorraine



Les mares sont de petites zones humides souvent méconnues ou oubliées du fait de leur petite taille. Petites, certes, mais véritables « hot-spot » de biodiversité, elles sont le milieu de vie de nombreuses espèces menacées chez les amphibiens, les odonates, insectes aquatiques et mollusques tout en accueillant une flore remarquable.

Les mares font toutefois partie des zones humides ayant subies la plus forte régression. En effet, les changements de pratiques agraires et l'urbanisation, ont entraîné un abandon ou un comblement des mares. Ainsi, selon les régions, ce sont entre 30 à 70% des mares qui ont disparu depuis 1950.



Partant de ce constat, les associations de protection de l'environnement ont mis en place un programme régional chargé d'améliorer les connaissances et de protéger ces milieux remarquables : **le Programme Régional d'Actions en faveur des Mares du Grand Est.**

Les objectifs du PRAM Grand Est

- Améliorer les connaissances de ces milieux (inventaire permanent, origines, enjeux espèces)
- Mettre en œuvre des actions coordonnées entre les différents acteurs Lorrains et Grand Est œuvrant sur cette thématique et créer des outils facilitant les actions des partenaires
- Associer le public à la connaissance et à la protection de ce milieu
- Constituer un « observatoire des mares » permettant de mesurer l'état du réseau et sa fonctionnalité.

Ces objectifs doivent à terme permettre de préserver les différents réseaux de mares du Grand Est, de sauvegarder la biodiversité spécifique de ces milieux et d'impulser une dynamique régionale de protection.

Etat des lieux de la connaissance des mares en France

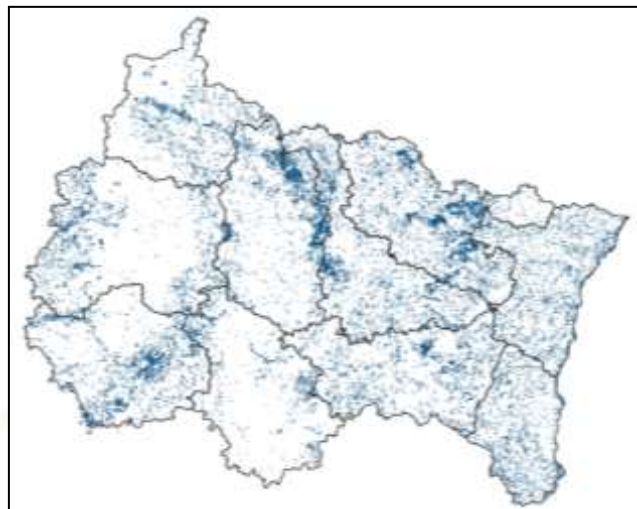


Inventaire permanent des mares du Grand Est – Zoom sur la Lorraine

Depuis 2012, le PRAM Grand Est centralise les données de localisation de mares dans un inventaire permanent. À l'heure actuelle, ce sont près de 33 119 mares de connues dans le Grand Est.

En Lorraine, pratiquement 18 000 données mares sont actuellement référencées ! Pourtant, des études estiment à entre 30 000 et 55 000 le nombre de mares potentiellement présentes en Lorraine. Véritable prérequis à une meilleur protection des mares, cet inventaire est mis gratuitement à disposition des communes, des bureaux d'études et des services de l'Etat.

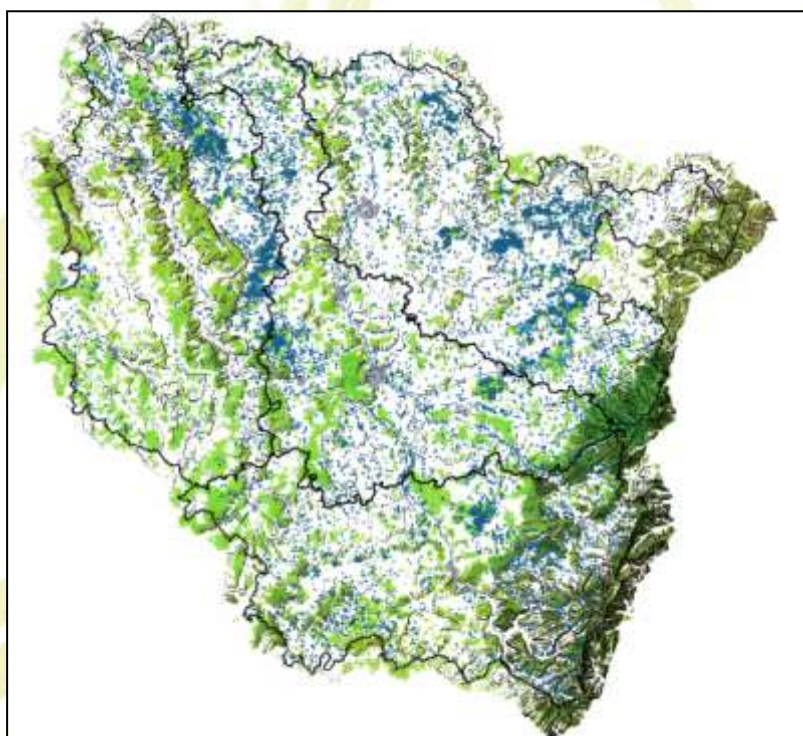
Avoir un inventaire exhaustif des mares en Lorraine est un travail de longue haleine qui nécessite l'aide du maximum de participants ! Afin de faciliter la collecte des informations, le Conservatoire a mis en place un masque de saisie internet pour permettre aux particuliers ou associations de référencer les mares dont ils ont connaissance.



Cartographie des mares du Grand Est
(source : PRAM Grand Est)

Comment participer ?

Lors de vos promenades aux abords des villes ou en pleine nature, munissez-vous de votre smartphone et rendez-vous sur le site du PRAM Grand Est (www.pram-grandest.fr) sous l'onglet « J'agis - Observez les mares de Lorraine », et complétez les informations demandées. Un bouton de géolocalisation vous permettra alors de nous faire parvenir cette donnée.

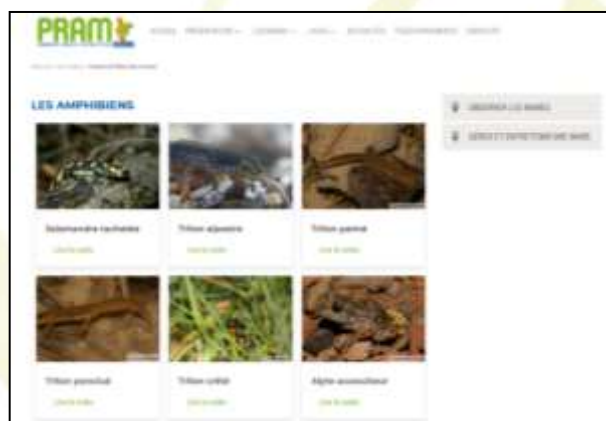
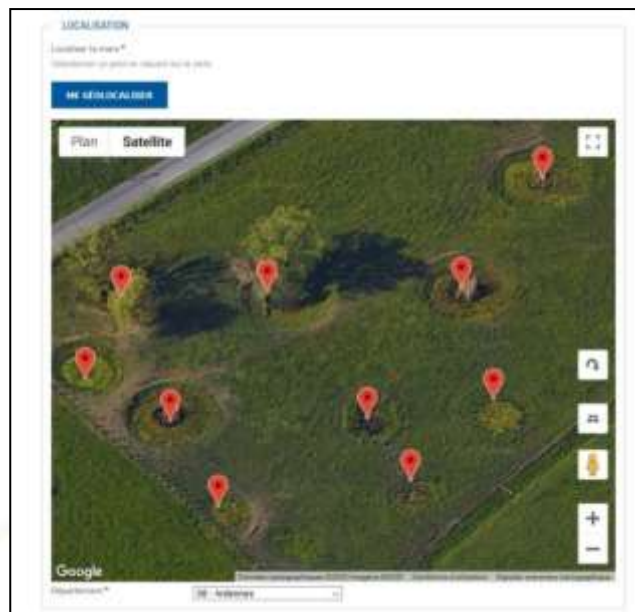


Cartographie des mares de Lorraine
(source : PRAM Grand Est)

Des nouveautés sur le site internet !

Courant 2019, le site internet du PRAM Grand Est a fait peau-neuve et de nombreuses fonctionnalités ont été ajoutées :

- intégration de l'inventaire des mares existant à l'enquête participative
- possibilité de géolocalisation
- ajout de fiches descriptives pour l'ensemble des espèces d'amphibiens du Grand Est (description des espèces, périodes favorables d'observation, carte de répartition, photographies, statuts de protections, ...)
- réorganisation des téléchargements
- mise en place d'un outil de référencement bibliographique à destination des professionnels (<https://www.bibliopram-grandest.fr/>)



Secret de mare

Dans le cadre du PRAM Grand Est, l'association Faune et Flore Aquatiques de Lorraine (FFAL) en collaboration avec le Conservatoire d'espaces naturels de Lorraine l'association ont réalisé le documentaire "Secrets de mare".



Véritable immersion au cœur de la mare, vous pourrez découvrir la vie subaquatique de ces petits points d'eau et de leurs habitants. Laissez-vous porter par la beauté de ces images exceptionnelles, au rythme de l'eau, et reprenez votre souffle, quelques minutes plus tard, pour admirer papillons, libellules, grenouilles et toute la vie trépidante des abords de mares.

Ce documentaire est disponible en visionnage gratuit basse définition :

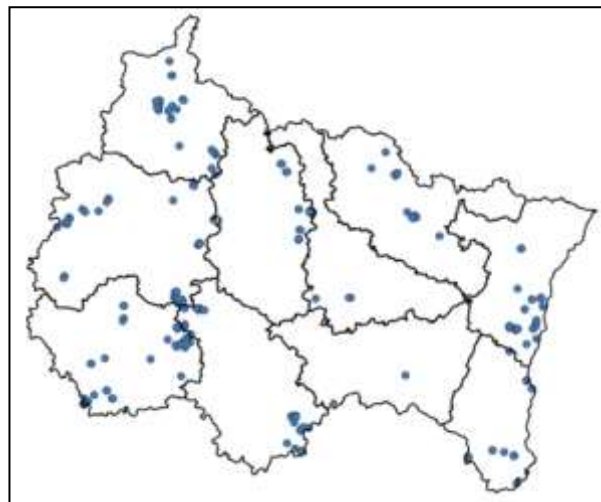
<https://www.youtube.com/watch?v=4KMJ-DmWPNY>

Également disponible à l'achat haute définition :

<http://www.faunefloreaquatique.fr/>

Creusements et restaurations

Depuis 2014, **plus de 300 mares ont été créées ou restaurées** par les associations du PRAM afin de contribuer à la reproduction et à la dispersion des espèces qui les utilisent comme lieux de vie. Afin de concilier la préservation de la biodiversité et les activités agricoles, d'autres aménagements ont été réalisés : descentes empierrées pour le bétail, poses de pompes à museau, mises en défens, ...



Localisation des mares créées ou restaurées
(source : PRAM Grand Est)



Lachaussée (55). Photo : CENL



Léning (57). Photo : CENL



Velving (57). Photo : CENL

Assistances techniques

Les particuliers, les associations et les collectivités désireuses d'agir en faveur de la biodiversité en créant des mares peuvent solliciter des conseils ou une expertise technique. Les associations du PRAM peuvent venir sur place pour une expertise de terrain au cours de laquelle elles évalueront les potentialités de restauration ou de création de mares, proposeront des conseils pour leur entretien, ou élaboreront avec vous le projet pédagogique à mener sur votre mare (panneaux, chemin pédagogique, ...).



Hombourg-Budange (57). Photo : CENL



Velving (57). Photo : CENL

Retrouver ces informations, et d'autres, sur <https://www.pram-grandest.fr/>

OPÉRATIONS DE POLICE PRÉVENTIVE SUR LES MARES DE MEUSE ET DE MOSELLE : BILAN 2017 ET 2018 ET PERSPECTIVES



Mathieu Keyser (mathieu.keyser@ofb.gouv.fr)

Office Français de la Biodiversité

Avec leur faible surface et leur tendance à s'effacer à la saison sèche, les mares sont des milieux discrets et souvent méconnus. Elles constituent pourtant une clef de voûte des écosystèmes agropastoraux, ainsi qu'un patrimoine rural de grande richesse paysagère et historique. Pourtant, les mares font partie des milieux aquatiques qui ont subi la plus forte régression ces dernières décennies. Les espèces qui leur sont liées, comme les amphibiens, déjà fortement éprouvées par d'autres facteurs concomitants, voient leurs habitats se dégrader ou disparaître et leurs populations s'amenuiser dans la plupart des régions.



Mare de prairie dans le secteur de Mangiennes (55). Photo : M. KEYSER-OFB

PRAM et plans de contrôles eau et nature en synergie

C'est dans ce contexte de dégradation des milieux que, en région Grand Est, l'**Office Français de la Biodiversité (OFB)** s'est associé au **CEN Lorraine**, à l'**association BUFO** et au **CPIE du Pays de Soulaines** qui portent un **Plan Régional d'Actions en faveur des Mares (PRAM)** visant notamment à améliorer les connaissances sur les mares et à prévenir leur dégradation. Le travail effectué depuis quelques années dans les services départementaux de l'OFB pour la connaissance et la protection des mares a ainsi été développé et partagé avec les autres partenaires du PRAM (DREAL, DDT, CEN Lorraine, PNR, collectivités, associations, etc...). Recueil de données sur les milieux et les espèces inféodées aux mares, opérations de police préventive inscrites aux volets « espèces protégées » des plans de contrôles eau et nature départementaux, remises en état de milieux suite à constats d'infractions, viennent désormais amender les actions du PRAM.



Les amphibiens : espèces parapluie des mares

Les mares ne bénéficiant pas d'un statut de protection réglementaire propre, c'est **le respect de la réglementation sur les espèces protégées** qui les fréquentent qui s'avère la plus efficace pour la protection de ces petits milieux. La classe des amphibiens, plus particulièrement, présente l'intérêt d'être assez facilement repérable et identifiable sur le terrain, ainsi que celui de bénéficier d'un statut de protection pour l'ensemble de ses espèces autochtones par le biais de **l'arrêté du 19 novembre 2007**. Les espèces bénéficiant du plus fort degré de protection constituent en effet des « espèces parapluie » qui permettent de protéger l'écosystème lié à la mare où elles se reproduisent ou se reposent. La présence d'autres espèces d'amphibiens, au statut de protection plus limité, permet dans tous les cas de dissuader d'intervenir sans précaution sur les milieux afin de ne pas perturber, détruire ou mutiler les pontes, les larves ou les adultes présents. **Un inventaire préventif des amphibiens protégés de la mare, donnant lieu à un porter à connaissance officiel par un courrier d'information à la commune, ainsi qu'au propriétaire et à l'exploitant de celle-ci, permet d'offrir une protection solide du milieu et de ses espèces.** Informé par courrier et sensibilisé sur le terrain, l'exploitant qui décide d'intervenir sur sa mare s'expose moins facilement à une infraction à la réglementation sur les espèces protégées, tout en étant orienté vers des experts qui peuvent l'aider à une gestion qui conciliera au mieux ses intérêts avec la pérennité de l'écosystème.



Adultes de Triton crêté et de Triton ponctué et larves de Salamandre tachetée capturés à la nasse

Photo : M. KEYSER-OFB

Réaliser une caractérisation écologique des réseaux de mares patrimoniales à un instant T.

Un repérage cartographique des mares du réseau par analyse d'ortho-photographies, complétée par une confirmation de terrain, est réalisé au printemps (mars à avril) par l'ensemble des acteurs de l'opération. Des inventaires des amphibiens en présence dans chaque mare identifiée sont ensuite réalisés quelques semaines plus tard de jour ou de nuit. Ils sont préférentiellement réalisés de mai à juin, afin de détecter les dernières traces de reproduction des espèces les plus précoces (têtards ou juvéniles de grenouilles brunes, crapaud commun,...) et les premières traces des espèces les plus tardives (chants et têtards de Rainette verte,...). Des prospections visuelles et auditives sont complétées, au besoin, par la pose de nasses à tritons et une prospection à l'épuisette. Le Triton crêté et la Rainette verte, au fort statut de protection, sont recherchés en premier lieu. La relève de données écologiques sur chaque mare vient compléter les observations d'amphibiens (dimensions de la mare / taux de végétalisation / ombrage / contexte alentour / altérations ponctuelles...), offrant ainsi une image globale de l'état écologique du réseau de mares à un instant T.



Prospection à l'épuisette par des agents de l'OFB et du CEN Lorraine dans les mares du pourtour de la forêt de Spincourt (55). Photo : M. KEYSER-OFB



Larve de Triton crêté et têtards de Rainette verte capturés à l'épuisette, attestant d'une reproduction dans la mare lui conférant une protection réglementaire forte.

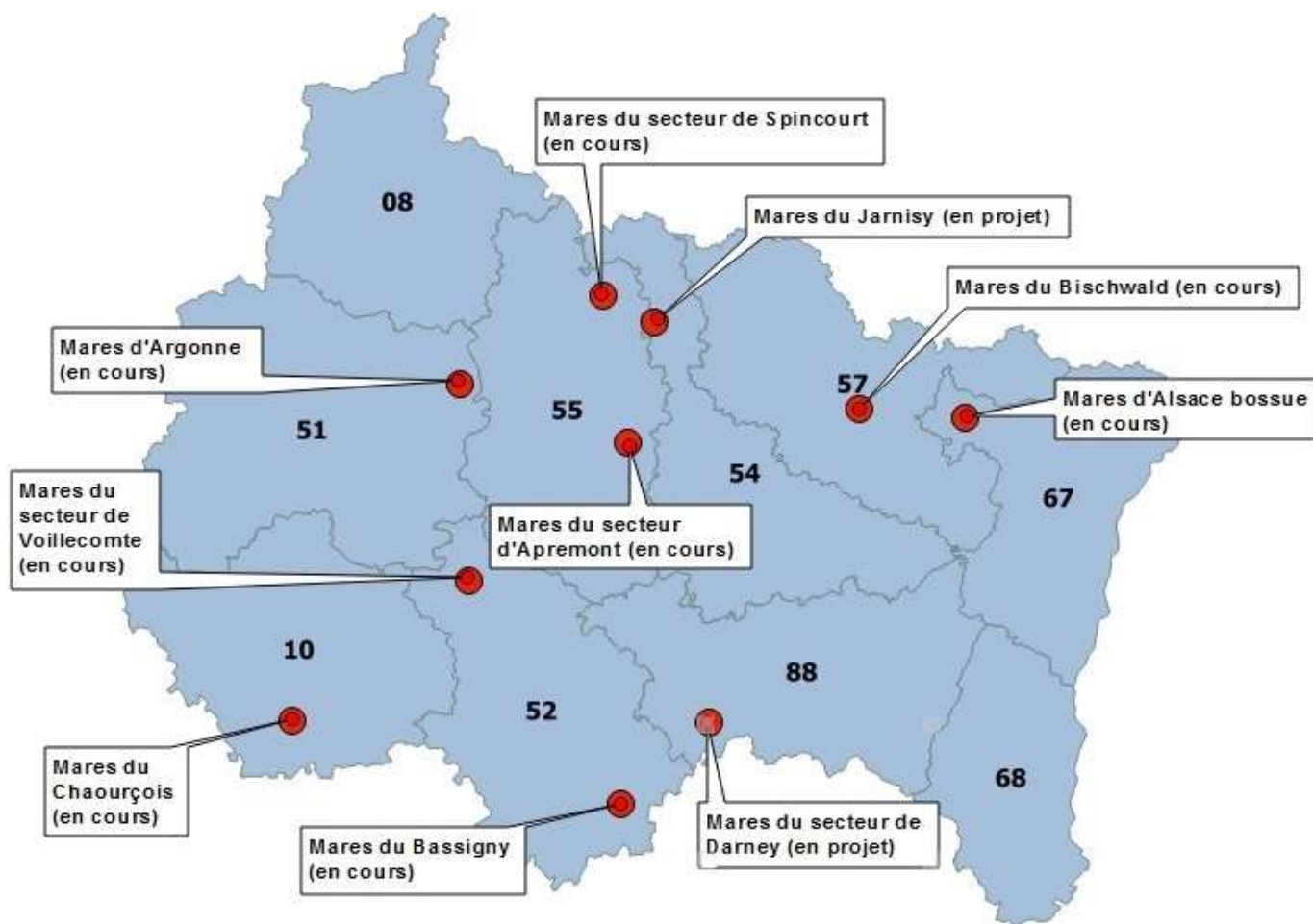
Photo : M. KEYSER-OFB



Mâle de Rainette verte ayant répondu à la repasse nocturne d'un enregistrement audio du chant nuptial au bord d'une mare.

Photo : M. KEYSER-OFB

Sur l'ensemble de la région Grand-Est, depuis 2009, ce sont environ **1 000 mares** de milieux ouverts qui ont fait l'objet de ces opérations partenariales de prévention de l'OFB.



Localisation des réseaux de mares prospectés ou en projet pour 2020 en région Grand-Est.

Sources : Données OFB-PRAM

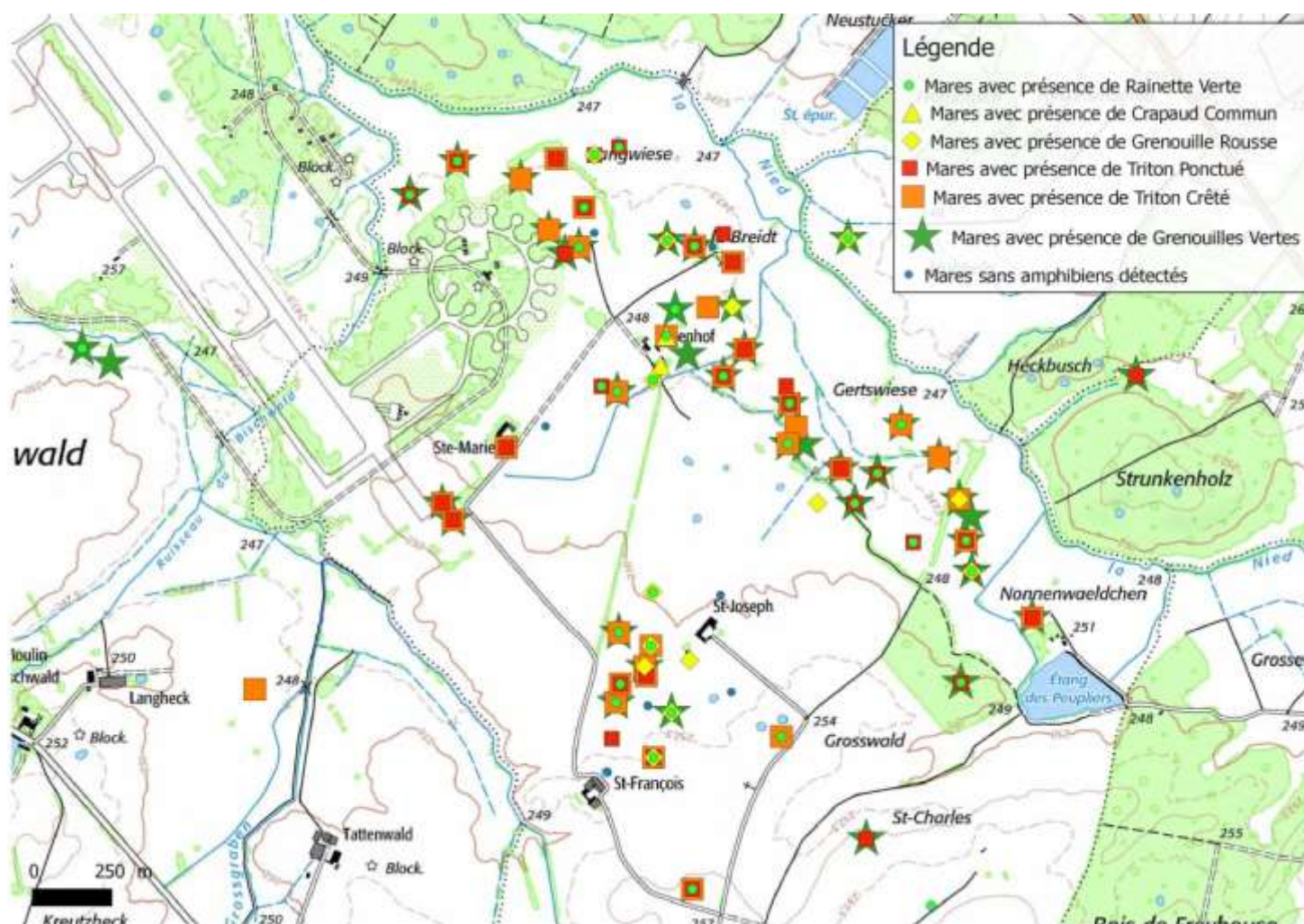
Les objectifs de l'opération en bref :

- **connaissance des réseaux de mares et des espèces d'amphibiens**, avec bancarisation des données par l'OFB et les structures partenaires (CENL, CPIE Pays de Soulaines, Association Bufo, DDT et DREAL).
- **sensibilisation, prévention et protection** sur des secteurs menacés à plus ou moins long terme, avec comme suites proposées aux partenaires :
 - Dissuasion à la destruction des espèces et des milieux.*
 - Invitation à la prise en compte de ces milieux dans les PLU.*
 - Mise en place d'APPB pour les sites les plus patrimoniaux menacés.*
 - Mise en place d'opérations de restauration des réseaux de mares dégradés.*
- mise en place d'une veille des sites inventoriés et d'une mise à jour régulière des données afin d'offrir un **levier d'action solide de police judiciaire et administrative** pour la **remise en état** en cas d'infraction au titre des articles L.411-1 et suivants du code de l'environnement.

Zoom sur les résultats obtenus sur le réseau de mares de la plaine du Bischwald (57)

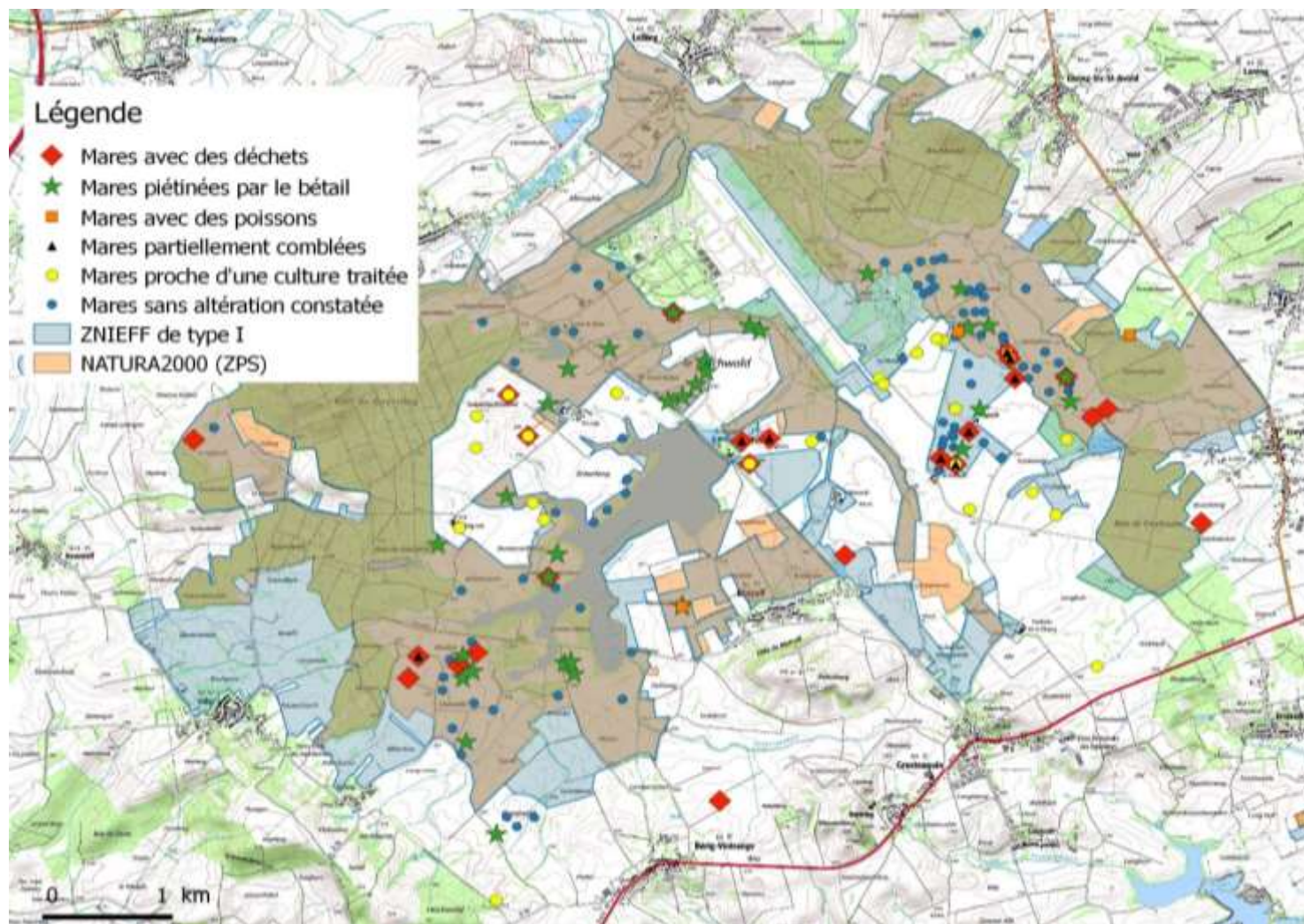
En chiffres : sur l'ensemble de ce secteur de la plaine du Bischwald, ce sont **163 mares** qui ont caractérisées et prospectées, dont 105 où ont été détectés le Triton crêté et/ou la Rainette verte.

- **13 communes** impliquées et informées
- **118 courriers de prévention** envoyés aux propriétaires et/ou exploitants par la DDT57
- **2 procédures judiciaires** ayant conduit à des remises en état



Résultats cartographiques de présence des espèces d'amphibiens sur un secteur du réseau de mares de la plaine du Bischwald (57)

- Sources : Données OFB-PRAM/Scan25 IGN/Géoportail



Résultats cartographiques des atteintes écologiques constatées sur l'ensemble du réseau. Sources : Données OFB-PRAM/Scan25
IGN/Géoportail



Mare récemment comblée ayant fait l'objet d'une procédure de remise en état par la suite.
Photo : M. KEYSER-OFB

NOUVELLES DONNÉES DE VIPÈRE EN LORRAINE SUITE À UNE RECHERCHE HISTORIQUE DE CAS DE MORSURES

Pierre GRISVARD (pierre.grisvard@laposte.net)

Commission Reptiles et Amphibiens



En Europe, les populations de Vipère aspic *Vipera aspis* (Linnaeus, 1758) régressent de façon plus ou moins alarmante depuis plusieurs décennies (Reading et al., 2010 ; Luiselli et al., 2018). Ainsi, bien que l'espèce ne soit pas jugée menacée à l'échelle française (UICN France, MNHN, & SHF, 2015) ou européenne (Cox & Temple, 2009), elle est tout de même considérée « Vulnérable » en Lorraine (Aumaître & Lambrey (coord.), 2016), en Poitou-Charentes (Poitou-Charentes Nature, 2016), en Aquitaine (Le Moigne & Jailloux, 2013) et en Midi-Pyrénées (Barthe (coord.), 2014). Elle est également considérée « Quasi-menacée » en Basse-Normandie et en Bourgogne (Varanguin (coord.), 2014). En Lorraine, la Vipère aspic atteint sa limite nord de répartition (Grisvard, 2013). C'est pourquoi toutes les données, récentes comme anciennes, concernant la Vipère aspic dans la région sont intéressantes.



Vipère aspic - Gondreville (54) - 14 septembre 2019 -

Photo : P. GRISVARD

Les données historiques sont importantes afin de témoigner de la disparition éventuelle de populations. Malheureusement, elles sont peu nombreuses, peu accessibles et difficilement vérifiables. Heureusement dans le cas des vipères, des témoignages historiques existent liés à la « dangerosité » de l'animal. Ainsi, quelques cas de morsures sont relayés dans les journaux régionaux et locaux. La numérisation de documents anciens est de plus en plus considérable ces dernières années, et permet d'accéder aisément et rapidement à de nombreuses informations. Les sites internet suivants ont donc été consultés afin de les trouver :



- <http://presselocaleancienne.bnf.fr/> (Les journaux d'intérêt local parus en France, des origines à 1944 - Bibliographie de la presse française politique et d'information générale),
- <https://kiosque.limedia.fr/> (Pôle métropolitain européen du Sillon Lorrain),
- <https://www.retronews.fr/> (Le site de presse de la Bibliothèque nationale de France) et <https://gallica.bnf.fr/> (Bibliothèque numérique de la Bibliothèque nationale de France et de ses partenaires),
- <https://www.persee.fr/> (Portail de diffusion de publications scientifiques, principalement dans le domaine des sciences humaines et sociales mais aussi des sciences de la Terre et de l'environnement),
- <https://archive.org/> (The Internet Archive).

Une autre recherche effectuée sur le site <https://www.biusante.parisdescartes.fr/> (Bibliothèque numérique Medic@) a également permis de trouver une citation très ancienne (Goulin, 1777).

La recherche a permis de trouver des articles allant de 1776 à 1935. Evidemment, tous les documents couvrant cette période n'ont pas encore été numérisés et il manque certainement plusieurs mentions de vipères. D'autre part, la recherche n'a pas pu être effectuée sur la période postérieure à 1944 en ce qui concerne les journaux.

Seuls les articles un minimum détaillé sont cités par la suite. Le tableau de synthèse ci-dessous les résume avec indication de la date du journal ou de la morsure, si le serpent a été vu, ainsi que d'une brève description des symptômes qui ont suivi. La dernière colonne est une conclusion qui juge de la véracité en fonction de ces éléments, mais aussi de la localité comparée aux données de présence actuelle, ainsi que de la «vraisemblabilité» du fait. En effet, même si les couleuvres présentes en Lorraine ne mordent que de façon exceptionnelle, il est possible que des soi-disant morsures de vipères soient confondues avec celles de couleuvres. La description des symptômes qui suivent est donc très importante pour juger s'il s'agit bien d'une vipère. Par ordre croissant les 3 niveaux de véracité retenus sont : possible, probable, certain.

Exceptés les articles de journaux, 3 cas de morsures de vipère détaillés par Kaufmann (1893) et 1 cas par Goulin (1777) sont également repris. L'intégralité de chaque article de journal est retranscrite à la fin.

Journal / Source	Date	Lieu	Serpent vu	Conséquences	Véracité
Goulin (1777)	23-06-1776	Villers-lès-Nancy (54) – Abbaye de Bernardins, Bois de Clairlieu	Oui	Morsure à l'index gauche → vives douleurs du doigt jusqu'à l'aisselle → vomissements répétés jusqu'au lendemain → soins du docteur → pouls faible, pâleur, douleur du doigt jusqu'à la poitrine et au dos → délires, gonflements → rétablissement après 3 semaines	Certain
Kaufmann (1893)	08-1848	Vandeléville (54) – Jardin	Oui	Vives douleurs → jambe et bas-ventre enflèrent, diarrhée, délires → perte de connaissance, pouls faible, tuméfaction de la jambe → rétablissement	Certain
L'Espérance	03-07-1850	Metz (57) – Forêt	Oui	Main et bras enflèrent → en voie de guérison	Certain
L'Espérance	05-07-1850	Metz (57)	Oui	Accidents (= symptômes) se déclarèrent → soins par un docteur → complète voie de guérison	Probable
Kaufmann (1893)	04-1864	Neufchâteau (88) – Vigne	Oui	Léger gonflement de la cheville → pâleur, mains un peu cyanosées → pouls faible, diarrhées, vomissements → rétablissement	Certain
Kaufmann (1893)	08-08-1874	Autigny-la-Tour (88)	Oui	Main et poignée bleu noirâtre, tuméfiés → vomissements, gonflement douloureux du bras et thorax, délire → mort	Certain

Journal / Source	Date	Lieu	Serpent vu	Conséquences	Véracité
La Gazette de Lorraine	18-08-1875 mordu le 02-08-1875	Vernéville (57) – Proche village	?	A quitté l'hôpital à peu près entièrement guéri	Certain
La Gazette de Lorraine	07-06-1877	Gravelotte (57) – proche village	?	Malgré les soins → mort	Certain
La Gazette de Lorraine	18-04-1884	Knutange (57) – Bois de Knutange	?	Main et bras enflés	Certain
Le Petit Messin	20-04-1884				
Le Lorrain	16-09-1884	Jaulny (54) – Bois de la Petite-Corvée	Non	Vives douleurs, alité → Médecin constata la morsure, soins → mort 12 j après avec souffrances	Certain
La Gazette de Lorraine	09-09-1885	Metz ou Lorry-lès-Metz (57)	?	Bras fortement enflé	Certain
La Gazette de Lorraine	30-05-1899	Amanvillers (57) – Carrières d'Amanvillers	Oui	A du s'aliter → malgré les soins du docteur bras enfla, puis côté droit de la poitrine	Certain
Le Messin	30-06-1899	Liverdun (54)	Oui	Très gravement malade malgré les soins	Probable
L'Est Républicain	12-07-1899	Lieu-dit Soiron (54)	?	Main devenu noire → médecin	Certain
Le Messin	13-06-1900	Saint-Julien-lès-Gorze (57) – Forêt qui domine la vallée du Soiron	?	Doigt enfla → amputation par un docteur	Certain
L'Est Républicain	08-06-1900				
Le Lorrain	11-06-1901	Nancy (54) – Bois de Laxou	Oui	Mort après quelques jours	Certain
Le Lorrain	28-06-1901	Maron ou Nancy (54) – Forêt de Haye	Oui	Soins chez pharmacien → Main et épaule enflèrent	Certain
L'Est Républicain	04-06-1902	Briey (54) – Avril, Forêt	?	Bras enfla → médecin amputa le bras	Certain
Le Lorrain	15-08-1903	Angeviller (57) (Arswiller dans le texte = Arsweiler ancien nom de la commune (Ruffin-Cordelier, 1920)) – Forêt	?	Soins du médecin → en voie de guérison	Probable
L'Est Républicain	24-09-1903	Briey (54)	Non	Tête du chien enfla	Probable
L'Echo de Maréville	05-1904	Cousances-lès-Triconville (55)	?	« Piqué » à la jambe → soins du docteur à Sampigny	Probable
L'Est Républicain	26-06-1906	Champigneulles (54) – Fonds-de-Toul	Oui	Bras devenu noir	Certain
Le Messin	15-09-1906	Champigneulles (54) – Fonds-de-Toul, Champ de tir	?	Bras enfla puis devint bleu → Amélioration après 3 injections de sérums → Hôpital → à peu près rétabli	Certain
L'Est Républicain	13-09-1906				
Le Messin	11-06-1909	Algrange (57) – Forêt	?	Jambe enfla → Soins du médecin	Certain

Journal / Source	Date	Lieu	Serpent vu	Conséquences	Véracité
L'Est Républicain	29-04-1912	Maron (54) – Bois de Maron	?	Hôpital où son état est grave	Certain
L'Est Républicain	13-06-1925	Dombasle-sur-Meurthe (54) – Lieu-dit « Rembêtant » = Rambettant	Oui	Médecin → doit interrompre son travail un certain temps	Douteux
Bulletin meusien	25-06-1927	Euville (55) – Bois proches de l'école	Oui	Malgré les soins → hôpital → son état es très satisfaisant	Certain
L'Est Républicain	09-08-1929	Foug (54) – Près des Sources à proximité d'une ferme de la société des Hauts Fourneaux et Fonderies de Pont-à-Mousson	?	Etat s'est très sensiblement amélioré	Probable
Le Télégramme des Vosges	02-09-1931	Neufchâteau (88) – Roueux, Rue du rocher	Oui	Main enfla → hôpital	Certain
Le Lorrain	10-08-1933	Lorry-lès-Metz (57) – Bois de Châtel-Monvaux, dit « Bois de Forêt »	?	Bras enfla + étourdissements → Soins au couvent → hôpital → Retour chez elle pour repos de quelques jours	Certain
L'Est Républicain	21-08-1933	Laxou (54) – Champ-le-Bœuf	Oui	A reçu des soins	Probable
Le Lorrain	07-06-1934	Amanty (55) – proche village	?	Conduite d'urgence au médecin	Probable
Le Lorrain	18-06-1935	Plappeville (57) – Pente du Saint-Quentin	Oui	Hôpital	Probable

Cette recherche a permis de trouver 20 cas de morsures avérés de vipère, sans aucun doute de Vipère aspic. En effet, seulement deux espèces de vipères sont présentes en Lorraine : la Vipère aspic et la Vipère péliade *Vipera berus* (Linnaeus, 1758), mais cette dernière est issue d'une unique introduction dans la RNN Tanet Gazon du Faing dans le massif des Vosges (Hingray, 2014).

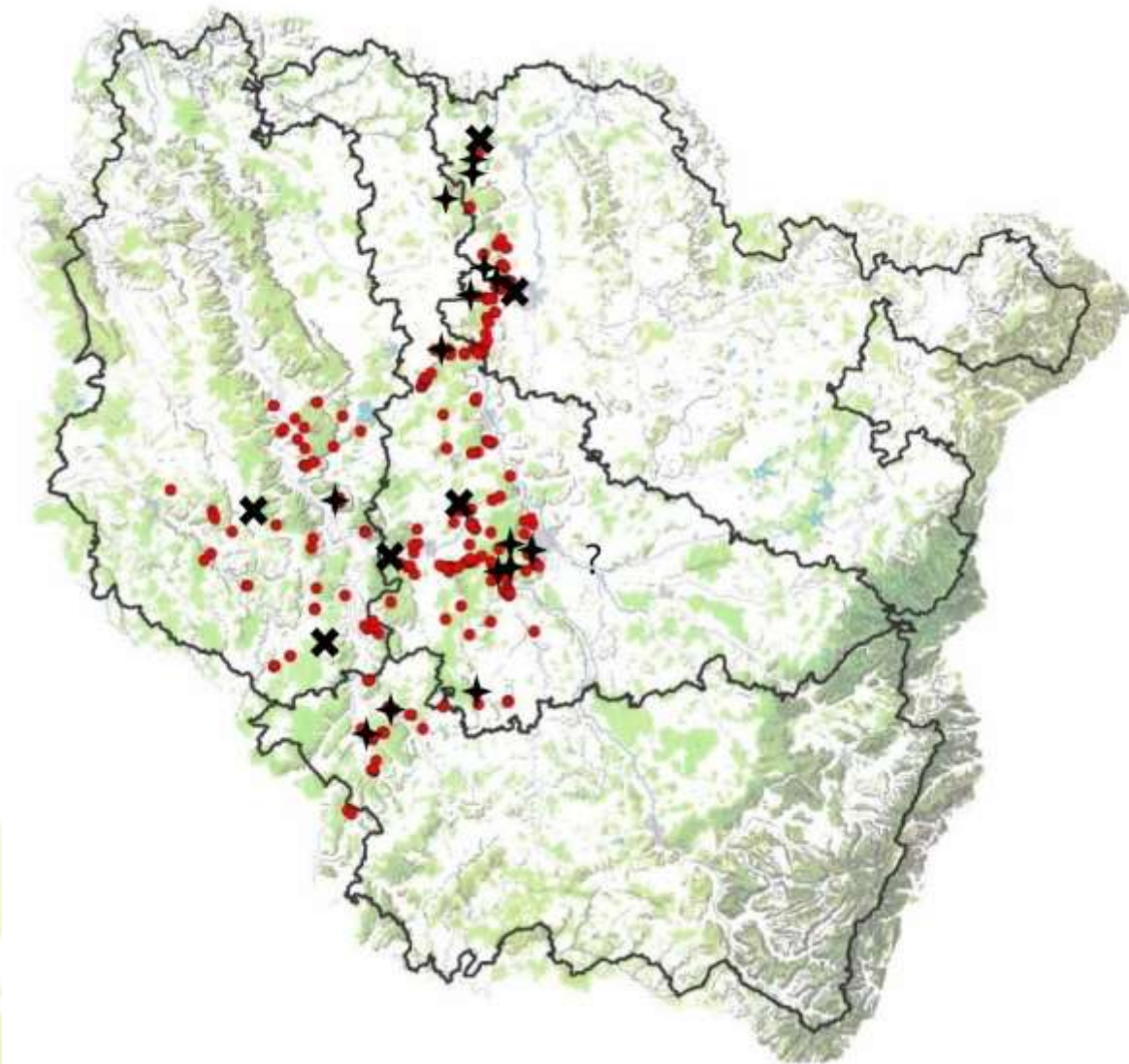
Parmi les autres mentions de morsures, 9 cas sont jugés probables et 1 cas possible. Les 9 données probables sont principalement liées au manque de détails concernant les symptômes. Ces mentions restent cependant tout à fait plausibles étant donnée la présence contemporaine de l'espèce non loin des localités concernées. La donnée possible concerne une localité dont la présence de la Vipère aspic n'a jamais été confirmée, c'est-à-dire sur la rive droite de la Moselle au sud de Nancy. Néanmoins, le lieu-dit est un coteau exposé sud et sud-ouest d'apparence favorable à la vipère. De plus, les circonstances de la morsure (travaux agricoles dans les champs) sont identiques à d'autres cas. Pour toutes ces raisons, ce fait est donc jugé possible.

La majorité des morsures avérées se situe dans les côtes de Moselle entre Nancy (54) et Algrange (57), principalement à l'ouest de Nancy et à l'Ouest de Metz. Quelques mentions sont localisées sur les côtes de Meuse à Euville (55) et à Neufchâteau (88). Cette concentration des données sur ces secteurs est probablement liée à la présence de milieux très favorables et à une population plus importante autour de ces 2 villes, ce qui augmentent les probabilités de morsure. Si on les compare aux données actuelles, elles sont toutes situées dans l'aire de présence actuelle de la Vipère aspic (Aumaître, 2019). **Certaines localités semblent néanmoins avoir disparues du fait de la fermeture des milieux** (Bois de la Petite-Corvée à Jaulny (54), Bois de Knutange à Knutange (57), Bois d'Avril à Briey (54)) **ou de l'urbanisation** (Laxou (54)).

Ce facteur - régression et fragmentation des habitats - est la principale cause de régression des reptiles en France (UICN France, MNHN, & SHF, 2015 ; Vacher & Geniez, 2010), et notamment de l'espèce en ce qui concerne la région (Grisvard, 2013). On peut également relever la présence de 3 nouvelles données en limite nord de répartition (Knutange (57), Briey (54), Algrange (57)). Des prospections plus poussées dans ces secteurs seraient intéressantes pour connaître l'état de conservation réel de l'espèce en limite nord de répartition. De même, il serait très intéressant de valider la présence de l'espèce dans les localités où les cas de morsures sont jugés probables et possible comme dans les environs d'Amanty (55), de Cousances-lès-Triconville (55) et surtout à Angevillers (57) qui constituerait alors la station la plus au nord de son aire de répartition, et à Dombasle-sur-Meurthe (54) qui serait la première donnée rive droite de la Moselle au sud de Nancy.

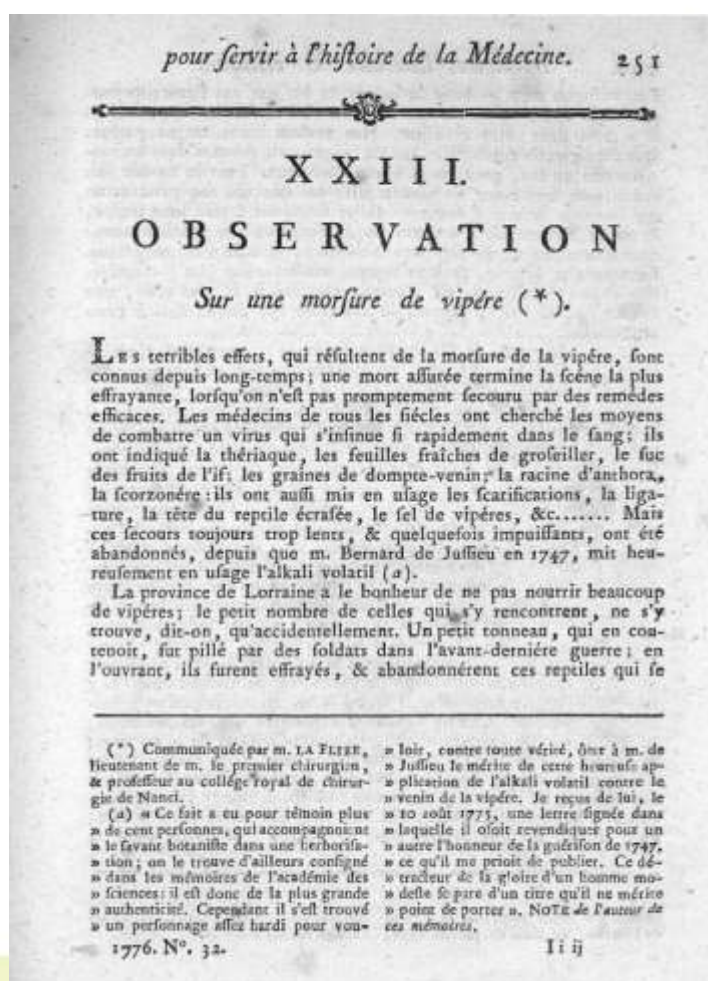
Les 20 cas de morsures avérés se répartissent selon les mois suivants : avril (2), mai (1), juin (9), juillet (2), août (2), septembre (4). Cette répartition dans le temps coïncide avec les données existantes dans la région (Aumaître, 2019), dont le pic d'observation est le mois de juin (environ 20% des données).

Les localisations de toutes les mentions citées dans le tableau sont reportées ci-dessous sur la carte de répartition actuellement connue de la Vipère aspic (Aumaître, 2019).



Localisation approximative des morsures mentionnées dans le tableau et répartition de la Vipère aspic en Lorraine (d'après Aumaître, 2019) – Ronds rouges : Vipère aspic (données de la CRAL) - Etoiles noires : morsures certaines - Croix noires : morsures probables - ? : morsures douteuses.

D'autre part, **cette recherche historique a permis de mettre à jour la première mention de Vipère aspic en Lorraine**. Jusqu'alors, la première citation de l'espèce dans la région était à attribuer à Fournel (1836) sur les côtes de Moselle, à Châtel-Saint-Germain, Lorry et Gorze (57). **Elle est aujourd'hui à attribuer à Goulin (1777)**. Dans cet ouvrage, les symptômes qui ont suivi la morsure d'une vipère sur un jeune homme le 23 juin 1776 à Villers-lès-Nancy (54) sont décrits de façon très détaillée par M. Laflize, Lieutenant de M. le premier Chirurgien du Roi, et Professeur au collège-royal de Chirurgie de Nancy. De plus, le serpent en question a été identifié par ce dernier et par M. Willemet, « *doyen des apothicaires et célèbre naturaliste* ». Avant la description des symptômes qui ont suivi la morsure et du remède appliqué, ce texte mentionne par ailleurs que : « *la Province de Lorraine a le bonheur de ne pas nourrir beaucoup de vipères ; le petit nombre de celles qui s'y rencontrent ne s'y trouve, dit-on qu'accidentellement... Les observations de morsures de vipères sont par cette raison très rares dans cette province.* ».



Première page de l'article de Goulin (1777)

Extraits des articles de journaux (classés par date)

L'Espérance (03-07-1850) – *Un groupe stationnait lundi soir sur la place Saint-Louis à Metz ; on regardait, avec curiosité, une vipère qui venait de s'échapper d'un fagot récemment déchargé de la voiture qui l'avait amené de la forêt. Un boulanger du quartier, M. C..., s'empara du reptile et le plaça dans une boîte à pêche. Le lendemain, il ouvrait la boîte pour considérer la vipère, lorsque, s'élançant sur lui, le dangereux animal le mordit au doigt. En peu d'instants la main et le bras enflèrent tellement qu'il fallut couper la manche de la chemise ; les soins qui furent aussitôt prodigués à M. C..., eurent les meilleurs résultats, et il est maintenant en voie de guérison. → Donnée jugée certaine*

L'Espérance (05-07-1850) – Voici un accident analogue à celui qui est arrivé lundi à Metz : Des enfants, jouant ces jours derniers sur des fagots déposés devant la porte d'un habitant de notre ville, s'aperçurent de légères blessures aux mains qu'ils attribuèrent à des égratignures. Mais bientôt, des accidents se déclarèrent et ne laissèrent pas douter, tant par la nature de ces accidents que par l'état de la plaie, que ces blessures ne fussent des morsures d'une vipère. Examen fait, on trouva en effet une jeune vipère dans les fagots. Les enfants, soignés avec sagacité par le docteur Léveilliers, sont aujourd'hui en complète voie de guérison. → Donnée jugée probable

La Gazette de Lorraine (18-08-1875) – Nous apprenons que le jeune homme qui avait été mordu le 2 de ce mois, près de Vernéville, par une vipère, a quitté hier l'hôpital Sainte-Blandine, à peu près entièrement guéri. C'est par miracle pour ainsi dire que cet ancien militaire, originaire de Sarrelouis, a échappé à une mort que tout le monde s'accordait à croire certaine. → Donnée jugée certaine

La Gazette de Lorraine (07-06-1877) – Une honorable famille de notre ville vient d'être cruellement éprouvée. Dimanche dernier, M. de Freyberg, directeur de l'arrondissement et administrateur de la Mairie, avait fait avec sa famille une excursion à Gravelotte. C'est aux environs de ce village que son petit garçon, âgé de cinq ans, a été mordu par une vipère. La blessure a été aussitôt soigneusement sucée ; des remèdes efficaces n'ont toutefois pu être appliqués qu'après le retour à Metz. Malheureusement, le mal avait trop empiré entretemps, et le pauvre enfant a succombé la nuit dernière. → Donnée jugée certaine

La Gazette de Lorraine (18-04-1884) – L'un de ces jours derniers, le sieur Ligne, ouvrier de Kœnigsmacker, a été piqué au pouce par une vipère, dans le bois de Knutange. En peu de temps, toute la main et le bras avaient rapidement enflé, et ce n'est que grâce à une médication énergique que le blessé a pu être sauvé d'une mort certaine. → Donnée jugée certaine

Le Petit Messin (20-04-1884) – Knutange. L'un de ces jours derniers, le sieur Ligne, ouvrier de Kœnigsmacker, a été piqué au pouce par une vipère dans le bois de Knutange. En peu de temps, toute la main et le bras avaient rapidement enflé, et ce n'est que grâce à une médication énergique que le blessé a pu être sauvé d'une mort certaine. → Donnée jugée certaine

Le Lorrain (16-09-1884) – Meurthe-et-Moselle. Le 28 août dernier, M. D..., fabricant de chaussons à Jaulny, faisait des fagots dans le bois de la Petite-Corvée, sur le territoire de cette commune. En se baissant pour en ramasser un, il se sentit piqué au poignet ; néanmoins, il ne fit pas grande attention à sa blessure. Mais le lendemain de vives douleurs l'obligèrent à prendre le lit. M. Lahaye, médecin à Thiaucourt, mandé trop tard, a constaté que la piqûre était celle d'une vipère. Malgré les soins qu'il donna à M. D..., celui-ci mourut le 09 septembre dans les souffrances les plus atroces. → Donnée jugée certaine

La Gazette de Lorraine (09-09-1885) – Dans son numéro du 5 courant, le Messin annonçait qu'un habitant de Lorry-lès-Metz avait été piqué au doigt par une vipère et était mort le lendemain après avoir enduré les plus atroces souffrances. Cette nouvelle, que nous avons reproduite, était inexacte. D'abord le prétendu habitant de Lorry demeure à Metz, rue Chambièrre ; en second lieu, il n'est nullement mort ; son bras est encore fortement enflé, mais ses jours ne semblent plus être en danger. → Donnée jugée certaine

La Gazette de Lorraine (30-05-1899) – Gorze. On nous écrit le 26 mai : « Le fameux chasseur de vipères, Michel Kuntzinger, de Gorze, a été victime, mercredi dernier, d'un grave accident. Se trouvant dans les carrières d'Amanweiler, où il se livrait à sa chasse habituelle, Kuntzinger, qui, soit dit en passant, ne dispose plus que de son bras gauche, a été mordu par une vipère dans sa première phalange de l'index gauche. Ne se faisant aucune illusion sur le danger qu'il courait, K., après avoir sucé la plaie, s'est rendue aussitôt chez le médecin d'Amanweiler, M. le Dr Mosser, qui lui a donné les premiers soins. Comme K. n'avait pas d'argent sur lui, M. le Dr Mosser a pris deux cartes pour Metz et l'a accompagné jusque-là. A Metz, le généreux médecin a de nouveau examiné la plaie se trouvant sans doute celle-ci dans un état satisfaisant, a permis à K. de retourner chez lui. Mettant le comble à sa générosité, M. Mosser a remis à K. une carte pour Novéant, à laquelle il a encore ajouté 2 Mk. En espèces. Arrivé à Gorze, K. a dû s'aliter et a eu recours aux soins de M. le Dr Bar, médecin cantonal. Malgré ces soins, le bras a commencé sur le soir à enfler, et aujourd'hui, l'enflure s'étend déjà au côté droit de la poitrine, de sorte que l'état du malade inspire des inquiétudes. → Donnée jugée certaine

Le Messin (30-06-1899) – Meurthe-et-Moselle. Petite fille piquée par une vipère. Ces jours derniers, M. Laurin, cultivateur à Liverdun, avait rentré chez lui une provision de fourrage et, en même temps, à son insu, un dangereux reptile, qui s'y était dissimulé et qui se glissa ensuite dans un pot de camp mal fermé placé dans un local attenant au fournil. L'enfant de la maison, âgée de 27 mois, ayant pris le pot de camp pour s'en faire un jouet, fut piquée par la vipère, et si dangereusement qu'elle est encore très gravement malade, malgré les soins intelligents qu'on lui a prodigués. → Donnée jugée probable

L'Est Républicain (12-07-1899) – A l'endroit dit « Soiron » un jeune enfant de huit ans qui suivait la voiture, tout en s'amusant à cueillir des fraises sur le fossé qui borde la route, ressentit tout à coup une violente douleur à la main. Il venait d'être piqué par une vipère. Force fut aux ambulants de poursuivre leur route jusqu'à Mars-la-Tour où le pauvre enfant put recevoir les soins d'un médecin. La main était toute noire à leur arrivée dans cette localité. → Donnée jugée certaine

L'Est Républicain (08-06-1900) – Un habitant de Saint-Julien-lès-Gorze, nommé Dumont, était occupé à couper du bois dans la forêt qui domine la vallée du Soiron. Tout à coup il se sentit piquer à la première phalange de l'index de la main droite par une vipère. Le doigt se mis aussitôt à enfler dans proportions inquiétantes. Ne perdant pas son sang-froid, M. Dumont, à l'aide de sa serpette, se trancha les deux premières phalanges du doigt blessé. Malgré le sang qui coulait à flots de cette blessure, il put regagner son domicile, où M. le docteur Vigel, de Mars-la-Tour, lui prodigua les soins que nécessitait son état. Le docteur a dû recommencer l'amputation une seconde fois un peu plus haut. Le malade est actuellement hors de danger. → Donnée jugée certaine

Le Messin (13-06-1900) – Lorraine. Meurthe-et-Moselle. Piqué par une vipère. Mars-la-Tour. Un habitant de Saint-Julien-lès-Gorze, nommé Dumont, était occupé à couper du bois dans la forêt qui domine la vallée du Soiron. Tout à coup, il se sentit piquer à la première phalange de l'index de la main droite par une vipère. Le doigt se mis aussitôt à enfler dans proportions inquiétantes. Ne perdant pas son sang-froid, M. Dumont, à l'aide de sa serpette, se trancha les deux premières phalanges du doigt blessé. Malgré le sang qui coulait à flots de cette blessure, il put regagner son domicile, où M. le docteur Vigel, de Mars-la-Tour, lui prodigua les soins que nécessitait son état. Le docteur a dû recommencer l'amputation une seconde fois un peu plus haut. Le malade est actuellement hors de danger. → Donnée jugée certaine

Le Lorrain (11-06-1901) – Meurthe-et-Moselle. Nancy. (Morsure mortelle d'une vipère.) Un habitant du quartier Saint-Léon était, en compagnie de son fils, allé faire, mardi dernier, une promenade dans les bois de Laxou. L'enfant était occupé à cueillir des fleurs, lorsque soudain il poussa un cri d'effroi. Il venait d'apercevoir une vipère, qui, enroulée sur elle-même, levait vers lui la tête d'un air menaçant. Le père, qui se trouvait à une vingtaine de mètres, accourut en toute hâte et essaya de tuer le serpent avec une baguette de noisetier. Mais il manqua le reptile, qui le mordit au poignet droit, près de l'artère. Revenu chez lui, il n'attacha qu'une importance insignifiante à sa blessure et se soigna d'une façon sommaire. Or, samedi, le malheureux mourait des suites de cette blessure. → Donnée jugée certaine

Le Lorrain (28-06-1901) – Nancy. (Mordu par une vipère). Les accidents de ce genre se précipitent depuis le retour des grandes chaleurs. Dimanche dernier encore, trois cyclistes revenaient de Maron par la forêt de Haye, lorsque l'un d'eux aperçut au revers d'un fossé quelques pieds de fraises aux fruits tentateurs. Il descendit de bicyclette et commença sa cueillette. Soudain, il se sentit piqué à la main droite et vit au même moment un reptile qui fuyait sous l'herbe. Il abandonna aussitôt sa cueillette en disant à ses camarades : « Je viens d'être piqué par une vipère, je crois ; partons ! » Arrivé à Nancy, le cycliste, un jeune homme de 19 ans, fit cautériser la morsure chez un pharmacien ; mais la main enfla et bientôt l'enflure gagna l'épaule. Les médecins augurent mal de l'issue de cette morsure. → Donnée jugée certaine

L'Est Républicain (04-06-1902) – Gare aux vipères ! Un bûcheron, d'Avril, qui aidait au chargement d'une voiture, dans la forêt, a été mordu à la main par une vipère, paraît-il. Quoiqu'ayant ligaturé le poignet dans l'intention d'empêcher le venin de se propager, le bras du bûcheron aurait enflé, et un médecin appelé en toute hâte aurait jugé nécessaire de faire l'amputation du bras. → Donnée jugée certaine

Le Lorrain (15-08-1903) – Nouvelles régionales. Arswiller. (Les vipères) Nous avons annoncé qu'un habitant de cette localité avait été mordu par une vipère en se promenant dimanche dernier dans la forêt. Nous apprenons que, grâce aux remèdes appliqués par le médecin, le blessé est hors de danger et que sa guérison n'est plus qu'une question de jours. → Donnée jugée probable

L'Est Républicain (24-09-1903) – Briey. Gare aux vipères ! Le chien de M. Munier, brasseur à Briey, en revenant de la chasse au bois Saint-Martin, a été mordu au museau par une vipère qui s'est éloignée lorsqu'un chasseur vint au secours du chien. La tête du chien enfla immédiatement et sans les soins que le chasseur et le vétérinaire ensuite lui prodiguèrent il serait certainement crevé. → Donnée jugée probable

L'Echo de Maréville (05-1904) – De l'Est du 11 mai, en parlant d'un habitant de Triconville qui, en cherchant des escargots, trouva une vipère qui le piqua à la jambe : « Aussitôt il se fait ligotter fortement au-dessus et en-dessous de la plaie et, sans tarder, part pour Sampigny, où il reçoit fort adroitement les soins de M. le docteur Vicq. » (Heureusement que la victime était adroite !) → Donnée jugée probable

L'Est Républicain (26-06-1906) – Mordu par une vipère. Un habitant de la rue de Toul s'était rendu en compagnie de son fils, âgé de six ans, dans les taillis des Fonds-de-Toul, à la recherche de fraises. Soudain l'enfant, tout occupé de sa cueillette, poussa un cri de frayeur ; il venait d'apercevoir une vipère sous un fraisier. Le père accouru aux cris de l'enfant, saisit sa canne pour écarter la tête du reptile ; mais il prit mal ses dispositions et le manqua. La vipère bondit en poussant un sifflement, et, se dressant toute droite, elle le mordit au poignet. L'imprudent se hâta de rentrer en ville, où il était bien tard, le bras était noir et on dut y faire de larges incisions. On espère néanmoins une prompte guérison. → Donnée jugée certaine

L'Est Républicain (13-09-1906) – *Sous-officier mordu par une vipère. L'autre jour, le sergent de tir du 69^e, aux Fonds-de-Toul, était occupé à soulever des madriers, quand il se sentit tout à coup piqué à la main gauche. Il venait d'être mordu par une vipère. Immédiatement, le sous-officier se serra le poignet et se taillada la main autour de la morsure. Mais l'enflure continuait toujours, quand, sur les entrefaites, arriva M. Hocquard, propriétaire à Nancy, qui chassait dans les environs. Muni précautionneusement du sérum du docteur Roux, il en fit une injection au sous-officier, qui fut immédiatement soulagé et put ensuite être transporté à l'hôpital militaire de Nancy. → Donnée jugée certaine*

Le Messin (15-09-1906) – *Meurthe-et-Moselle. Mordu par une vipère. Toul, le 13 septembre. Il y a quelques jours, le sous-officier chargé de la surveillance du champ de tir aux Fonds-de-Toul était occupé à déménager des madriers, lorsqu'il fut piqué à la main droite par une vipère. Il ressentit aussitôt une vive douleur et son bras se mit à enfler. Il se comprima le poignet à l'aide d'une ficelle et déga... la plaie avec son canif, mais l'enflure continuait et le bras était déjà bleu lorsque arriva le garde particulier Christophe des Fonds-de-Toul. Le garde examina la blessure et, reconnaissant le danger, courut chez lui où se trouve déposée une boîte de secours appartenant à une société de chasse de la forêt et, revenant en hâte, fit au sergent trois injections de sérum du docteur R... Une demi-heure plus tard, l'enflure commençait à se dissiper et le sous-officier qui avait été admis à l'hôpital, est aujourd'hui à peu près rétabli et hors de danger. → Donnée jugée certaine*

Le Messin (11-06-1909) – *Lorraine. Algrange. Mordu par une vipère. Un petit garçon de sept ans, qui jouait avec des camarades dans la forêt, a été mordu par une vipère. Bien que l'enfant ait eu immédiatement le soin de sucer la piqûre pour en extraire le venin, la jambe enfla si fortement, qu'on a dû avoir recours au médecin. Ces reptiles semblent être assez nombreux cette année dans nos forêts, c'est pourquoi les parents feront bien de recommander la plus grande prudence à leurs enfants. → Donnée jugée certaine*

L'Est Républicain (29-04-1912) – *Régionale. Mordu par une vipère. Dimanche après-midi le jeune Baetz, âgé de 14 ans, demeurant 88, Grande-Rue, qui se promenait dans les bois de Maron, a été mordu par une vipère. Il a été transporté à l'hôpital de Toul. Son état est grave. → Donnée jugée certaine*

L'Est Républicain (13-06-1925) – *Les faits du jour. Piqué par une vipère en fauchant. Nancy, 12 juin. M. Pol Geoffroy, cultivateur à Dombasle-sur-Meurthe était en train de faucher de la luzerne au « Rembêtant » quand, tout à coup, il entendit un sifflement en même temps qu'il se sentit piqué au poignet gauche et ressentit une douleur terrible. Il eut juste le temps de voir une vipère s'enfuir. Ne perdant pas son sang-froid, M. Geoffroy suça la plaie, se fit une forte ligature et se rendit chez un médecin qui lui donna des soins. Le cultivateur devra interrompre son travail pendant un certain temps. → Donnée jugée douteuse*

Bulletin meusien (25-06-1927) – *Se rendant à l'école, une fillette d'Euville est mordue par une vipère. Janine Berrettera, 7 ans, voulu saisir une vipère que ses petits camarades venaient de lui montrer et provenant des bois très proches de l'école. Le reptile, qui ne goûtait certainement pas cette plaisanterie, enfonce ses crochets venimeux dans la main de la pauvre petite. Malgré les soins dévoués de Mme Demouzon, institutrice, la petite Berrettera dut être dirigée d'urgence sur l'Hôpital Saint-Charles, de Commercy. Son état est très satisfaisant. → Donnée jugée certaine*

L'Est Républicain (09-08-1929) – *Foug. Piqué par une vipère. Mardi dernier, vers 9 heures du matin, Mazelin Marcel, âgé de 30 ans environ, était occupé à ramasser de l'avoine dans un champs situé près des Sources et appartenant à la ferme de la société des Hauts Fourneaux et Fonderies de Pont-à-Mousson. Mazelin avait coupé à l'aide d'une faux les abords du champ pour y donner accès à une faucheuse. Il rassemblait en gerbes tout ce qu'il avait coupé quand il fut mordu par une vipère. Le blessé s'en fut aussitôt se faire panser à l'infirmerie de l'usine, où il fut vacciné. A l'heure actuelle, l'état du blessé s'est très sensiblement amélioré et tout danger est complètement écarté. → Donnée jugée probable*

Le Télégramme des Vosges (02-09-1931) – Neufchâteau. Rouceux. Un cultivateur mordu par une vipère. Le 30 août, M. Louis Renard, cultivateur, rue du rocher, à Rouceux, déchargeait une voiture chargée de gerbes d'avoines. Comme il saisissait une de ces gerbes, il se sentit mordu au petit doigt de la main gauche. Il lâcha son fardeau. Il aperçut une vipère qui s'enfuyait. Déjà la main du malheureux cultivateur enflait d'une façon inquiétante. M. Renard fut conduit à l'hôpital de Neufchâteau, où il reçut tous soins utiles. Nous lui adressons nos souhaits de prompt guérison. → Donnée jugée certaine

Le Lorrain (10-08-1933) – Lorry-lès-Metz. Attention aux vipères. Mlle Marie Gusse a été mordue au bras par une vipère en ramassant des javelles de blé dans les portions communales situées non loin du bois de Châtel-Monvaux, dit « Bois de Forêt ». Immédiatement le bras enfla et la jeune fille fut prise d'étourdissements. Elle reçut les premiers soins au Couvent des Sœurs de Saint-Joseph de Cluny, à Vigneulles, badigeonnage du bras à la teinture d'iode et une piqûre au sérum contre la morsure des serpents, dont ces braves sœurs sont toujours munies. Une visite dans un hôpital à Metz permit de constater que les soins donnés étaient suffisants et surtout efficaces et Mlle G. put retourner chez elle, forcée à un repos de quelques jours. → Donnée jugée certaine

Le Lorrain (07-06-1934) – Meuse. Amanty. Mordue par une vipère. Une jeune fillette, Andrée Simon, a été mordue par une vipère tandis qu'elle s'amusait tout près du domicile de ses parents. Elle a été conduite d'urgence au médecin. → Donnée jugée probable

Le Lorrain (18-06-1935) – Mordu par une vipère en travaillant dans le foin. Mettant à profit une journée de congé, M. Paul Bonnet, ouvrier d'Etat, demeurant route de Plappeville, s'était rendu hier matin dans un pré, sis sur la pente du Saint-Quentin, pour charger du foin. Comme il se baissait pour en ramasser une poignée, il ressentit une violente douleur à une main. Regardant de plus près, il aperçut au sol une vipère ; c'est cette dernière qui l'avait mordu. M. Bonnet se fit emmener à l'hôpital Belle-Isle, où des soins appropriés lui furent prodigués. Remarquons qu'il y a quelques jours, le jeune Adolphe Schultz, 15 ans, de Plappeville, avait été mordu par une vipère. → Donnée jugée probable

L'Est Républicain (21-08-1933) – Divers faits. Dimanche après-midi, M. Thinbourg, demeurant rue de l'Equitation, s'était endormi aux environs du Champ-le-Bœuf, quand une vive douleur à la jambe le réveilla. Il vit à ce moment une vipère disparaître dans un tas de pierres. M. Thinbourg se rendit dans un café où un automobiliste lui fit immédiatement une saignée et une ligature au-dessus de la cheville. La voiture d'ambulance de sapeurs-pompiers, mandée par téléphone, conduisit M. Thinbourg à l'hôpital, où il a reçu les soins nécessaires. → Donnée jugée probable

Remerciements

Mes remerciements s'adressent à Damien Aumaître et Christophe Courte pour les judicieux avis concernant la véracité des données.

Bibliographie

- Aumaître D. 2019 - La Vipère aspic *Vipera aspis* (Linnaeus, 1758). Etat des lieux en Lorraine. 4^{èmes} rencontres herpétologiques du Grand Est. 29/11/2019. Saint-Dizier. Commission Reptiles et Amphibiens de Lorraine. 26 diapositives.
- Aumaître D. & Lambrey J. (coord.) - 2016. Liste rouge des amphibiens et reptiles de Lorraine. UICN, DREAL Grand Est. Nancy, 24 p.
- Barthe L. (coord.) 2014 - Liste rouge des amphibiens et des reptiles de Midi-Pyrénées. Nature Midi-Pyrénées. 12 p.
- Cox N. A. & Temple H. J. 2009 - European Red List of Reptiles. Luxembourg: Office for Official Publications of the European Communities
- Fournel D. H. L. 1836 - Faune de la Moselle ou manuel de zoologie contenant la description des animaux libres ou domestiques observés dans le département de la Moselle. 2 vol. Impr. Verronais, Metz, Paris Legrand. 512 p.
- Goulin J. 1777 - Mémoires littéraires, critiques, philologiques, biographiques et bibliographiques, pour servir à l'histoire ancienne et moderne de la médecine. Dédiés à Monseigneur le Garde des Sceaux. Seconde partie : Article XXIII. Observation sur une morsure de vipère. Chez J.-F. Bastien. Paris. 251-254.
- Grisvard P. 2013 - La Vipère aspic *Vipera aspis* (Linnaeus, 1758) (Serpentes : Viperidae) en Lorraine. *Bulletin de la Société Herpétologique de France*, 79 : 377-390.
- Hingray T. 2014 - Méthode de suivi individuel de la Vipère péliade dans le massif des Vosges. *Circulaire de la commission Reptiles et Amphibiens de Lorraine*. Conservatoire d'espaces naturels de Lorraine, 36 : 8-11.
- Le Moigne C. & Jailloux A. 2013 - Liste rouge régionale des amphibiens et reptiles d'Aquitaine. Observatoire Aquitain de la Faune Sauvage. Talence, 48 p.
- Kaufmann M. 1893 - Les Vipères de France ; morsures ; traitement. Asselin & Houzeau, Paris. 180 p.
- Reading C. J., Luiselli L. M., Akani G. C., Bonnet X., Amori G., Ballouard J. M., Filippi E., Naulleau G., Pearson D. & Rugiero L. 2010 - Are snake populations in widespread decline?. *Biology Letters*, 6 (6) : 777-780.
- Luiselli, L., Vignoli, L., Rugiero, L., & Meek, R. 2018 - Declining occupancy rates in the hibernacula of aspic vipers (*Vipera aspis*) in Italy and France; evidence for climatic effects? *Herpetological Journal*, 28 (4) : 137-142.
- Ruffin-Cordelier J. 1920 - Dictionnaire complet des communes de l'Alsace, la Lorraine (départements Bas-Rhin, Haut-Rhin et Moselle) et du territoire de la Sarre, avec les hameaux qui en dépendent ; précédé de tableaux synoptiques contenant l'indication des divisions administratives, bureaux de poste, télégraphe, téléphone, gares, distances kilométriques, etc. Albin Michel. Paris. 1 vol. 99 p.
- UICN France, MNHN, & SHF, 2015 - La Liste rouge des espèces menacées en France - Chapitre Reptiles et Amphibiens de France métropolitaine, Paris, France.
- Vacher J.-P. & Geniez M. 2010 - Les reptiles de France, Belgique, Luxembourg et Suisse. Collection Parthénope. Editions Biotope. Mèze. Muséum national d'Histoire naturelle, Paris. 544 p.
- Varanguin N. (coord.) 2014 - Elaboration d'une liste rouge des Reptiles de Bourgogne - Dossier de synthèse. SHNA.

AMÉLIORATION DE LA CONNAISSANCE SUR LA RÉPARTITION ET LES MILIEUX DE REPRODUCTION DU PÉLODYTE PONCTUÉ EN MEUSE



Mathieu GAILLARD, Alison PIQUET (mq.neomys@gmail.com, ap.neomys@gmail.com)

Association NEOMYS

Introduction

Le Pélodyte ponctué *Pelodytes punctatus* est une espèce d'amphibien discrète dont la présence sur certains sites n'est souvent révélée que par la présence des mâles chanteurs. Plus de 50 % de l'aire de répartition mondiale de l'espèce se trouve en France. Elle y est protégée par l'article 3 de l'arrêté du 19 novembre 2007 mais elle n'est pas listée à l'article 2 et son habitat n'est donc pas protégé alors qu'une tendance au déclin est constatée.

L'espèce est considérée comme en « Préoccupation mineure » sur la liste rouge des espèces menacées en France (UICN France, MNHN, SHF. 2015). En région Grand Est l'espèce est considérée comme « En Danger » en Champagne-Ardenne (Cart J-F. 2007) et « Vulnérable » en Lorraine (Aumaître D. & Lambrey J. 2016) avec pour causes de régression le comblement des mares, les pompages et les drainages. L'espèce est absente d'Alsace.

Derrière une répartition a priori relativement bien connue se cachent des discontinuités et des lacunes de connaissances. Ainsi, une meilleure connaissance de son aire réelle de distribution contribuerait à une meilleure prise en compte et protection de l'espèce.

L'objectif de l'étude est donc d'augmenter les connaissances quant à la répartition du Pélodyte ponctué sur le département de la Meuse et en particulier sur les vallées de la Meuse, de l'Aire et de l'Ornain ainsi que la Plaine de la Woëvre.

Ce travail a permis de mieux connaître la répartition et les caractéristiques des habitats naturels de reproduction du Pélodyte ponctué. Il a également permis d'identifier en partie les secteurs présentant les enjeux les plus importants pour l'espèce (foyers de population, sites de reproduction), secteurs qui pourront faire, par la suite, l'objet de réflexion en vue de la proposition de mesures de gestions conservatoires.

1. Méthodologie

1.1. Protocole de recherche du Pélodyte ponctué

L'espèce, très discrète et en particulier lorsque les populations sont faibles et dispersées, n'est souvent contactée que grâce au chant nuptial du mâle, très caractéristique et audible à relativement longue distance (quelques centaines de mètres dans certaines conditions). A l'échelle nationale, la période d'activité, très dépendante des conditions météorologiques, commence généralement entre la mi-février et début mars (ACEMAV, 2003). Bien que peu frileux, le Pélodyte ne chante pas lors des nuits trop froides (température inférieure à 4°C) ou trop pluvieuses. Dans notre région, l'activité de reproduction ne débute généralement pas avant la mi-mars. Il peut par ailleurs chanter 2 ou 3 jours durant, puis plus du tout pendant 2 mois, et reprendre ensuite.



Les recherches ont donc eu lieu en période de reproduction (mi-mars à début mai) et en soirée dès la tombée de la nuit, en privilégiant tout particulièrement les soirs suivant un épisode de pluie.

Les prospections ont été menées aux printemps 2017 et 2018. En 2017, le fort déficit pluviométrique de l'hiver 2016-2017 a conduit à une absence de crue de fin d'hiver sur la Meuse. Les zones prairiales habituellement inondées au début du printemps étaient sèches en 2017, ce qui a conduit à abandonner assez rapidement les recherches. A l'inverse, les conditions météorologiques étaient optimales en 2018 (vallées inondées).

Les recherches ont été menées de façon à couvrir une surface importante en multipliant des points d'écoute brefs (de quelques minutes) et rapprochés afin de repérer les mâles chanteurs et de déceler la présence de sites de reproduction.

1.1. Localisation des points d'écoute

Les points d'écoute ont ciblé la vallée de la Meuse, de Sauvigny à Troyon. Ils ont été principalement localisés dans le lit majeur du fleuve mais également le long de petits affluents. Le long de ces linéaires, les points d'écoute ont été positionnés tous les 500 m environ. L'objectif est de couvrir le plus exhaustivement et systématiquement possible les zones sélectionnées, de façon à ne pas passer à côté d'importants foyers de reproduction (Varanguin, 2014).

Au total, 431 points d'écoute ont été réalisés sur l'ensemble des prospections menées en 2017 et 2018 (16 soirées de recherches), sur un linéaire d'environ 60 km (Figure 1 ci-contre).

2. Résultats

2.1. Répartition des données 2017-2018

Sur les 431 points d'écoute réalisés, le Pélodyte ponctué a été entendu sur seulement 41 d'entre eux.

Ces données montrent une répartition hétérogène, avec quelques noyaux de présence parfois assez denses séparés par des zones vierges d'observation.

Cette carte met en évidence trois noyaux principaux, chacun constitué de plusieurs stations. Le plus gros noyau se situe au niveau de Commercy où au cumul, plus de 270 individus ont été entendus au printemps 2018. Deux autres noyaux, plus modestes, comptabilisant chacun une vingtaine de chanteurs, se situent de part et d'autre du noyau majeur.

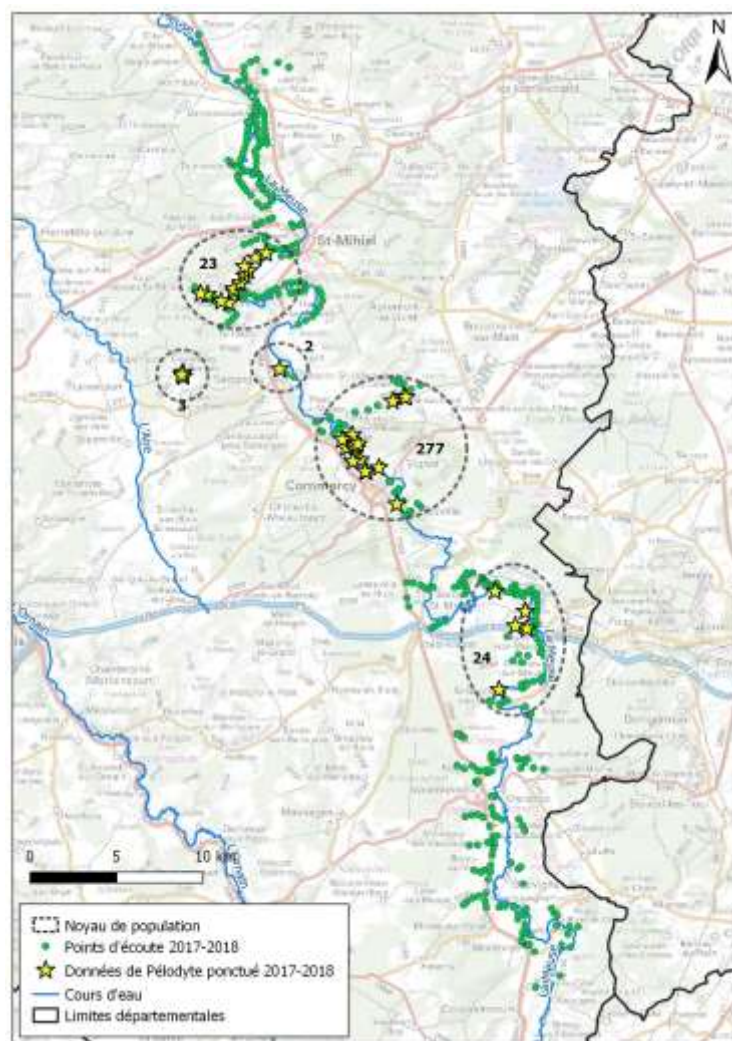


Figure 1 : Localisation et effectifs des populations de Pélodyte ponctué dans la vallée de la Meuse

2.2 Sites de reproduction

Nous considérons ici que les sites où au moins un mâle chanteur a été noté constituent un site de reproduction, même si cette dernière n'y est probablement pas toujours effective chaque année.

Un total de 32 sites de reproduction a été comptabilisé. Il apparaît que le Pélodyte ponctué affiche une nette préférence pour les milieux de type prairie inondée, peu profonds, sans poissons et bien ensoleillés. Une étude similaire réalisée en Bourgogne (Varanguin & Gourlin 2015) conclut aux mêmes résultats, selon lesquels « l'espèce y occupe principalement des habitats liés aux réseaux hydrographiques et notamment des secteurs de prairie inondable : anciens bras morts temporaires en milieux ouverts, fossés, ou d'autres milieux annexes ».



Prairie inondée à Troussey, milieu typique de reproduction du Pélodyte ponctué dans le lit majeur de la Meuse (mars 2018). Photo : Neomys

Il est également intéressant de constater que la plupart des stations à Pélodyte ponctué se situent dans les tronçons de vallée proches de zones boisées ou forestières. Ces dernières pourraient constituer les zones d'hivernage pour l'espèce, qui rallierait à la saison de reproduction les secteurs inondés de la vallée afin de s'y reproduire. Il existe donc probablement une migration annuelle depuis les zones d'hivernage vers les sites de ponte. Un fait particulièrement intéressant vient appuyer cette hypothèse : lors d'un passage en avril 2018, au nord de Commercy, une importante densité d'amphibiens écrasés a été observée sur la route. Sur un tronçon de route d'environ 1,5 km ont été comptés des dizaines de cadavres de Crapaud commun, plusieurs Grenouilles rousses et quelques Pélodytes ponctués. Le pic de mortalité se situe tout particulièrement sur la petite portion de route au niveau de la source de Morville. Il est possible que cette source serve de corridor de migration pour les amphibiens venant des milieux boisés et ralliant les sites de reproduction (voir Figure 2 page suivante).

Cet axe de migration a fait l'objet, durant plusieurs années, d'une campagne de sauvetage des amphibiens par le PnrL (L. Godé, com. pers.). A l'occasion de ces campagnes, le Pélodyte ponctué a été ramassé dans les seaux à quelques reprises, mais sans commune mesure avec la population mise en évidence au printemps 2018 (population estimée à plusieurs centaines de chanteurs). Le pélodyte ponctué est malheureusement peu sauvegardé lors de ces opérations. Il est en effet bon grimpeur et franchit généralement les filets de protection.

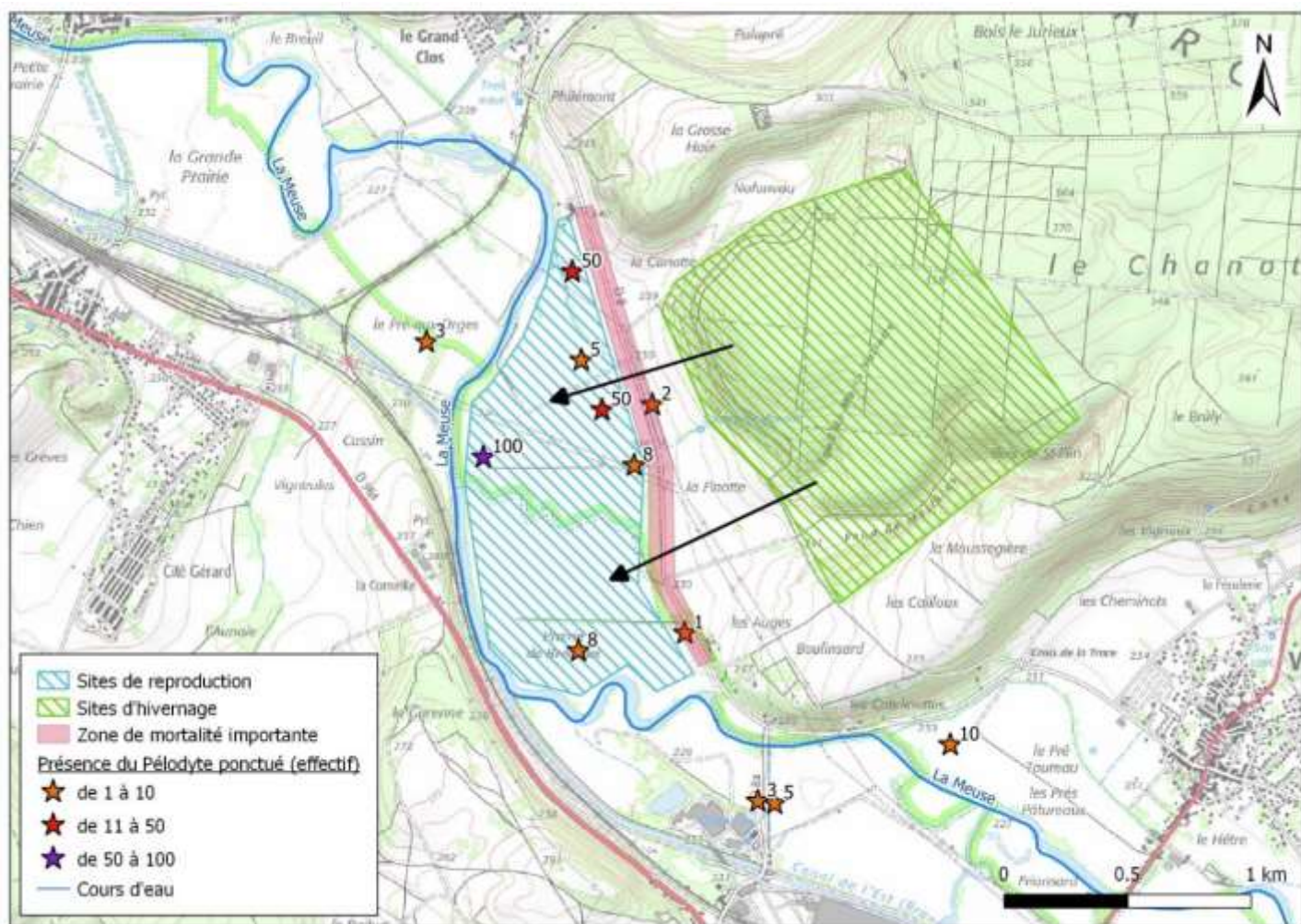


Figure 2 : Axes de migration entre sites d'hivernage et de reproduction du Pélodyte ponctué

3. Synthèse globale des connaissances

3.1. Répartition des données

Les données récoltées en 2017-2018 ont permis de compléter la répartition connue du Pélodyte ponctué sur la vallée de la Meuse (Figure 3 page suivante). L'espèce semble toutefois absente dans le secteur entre Saint-Mihiel et Verdun, et ce malgré des effectifs importants de part et d'autre de ce secteur.

Trois populations isolées mais possédant des effectifs conséquents, sont présentes en ex-Lorraine. Les deux premières populations, distantes de 30 km l'une de l'autre, sont situées dans le Nord, le long de la limite entre la Meurthe-et-Moselle et la Moselle. La troisième population est localisée à une quinzaine de kilomètres au sud de Nancy. C'est trois populations comptent chacune au moins une centaine d'individus répartis sur un ou plusieurs sites proches.

Enfin, trois noyaux de population sont situés à proximité de la vallée de la Meuse mais sur des bassins versants différents de celui de la Meuse. L'un est localisé sur la vallée de l'Ornain, un autre sur la vallée de l'Aire et le dernier à proximité de la vallée de la Moselle près de Toul.

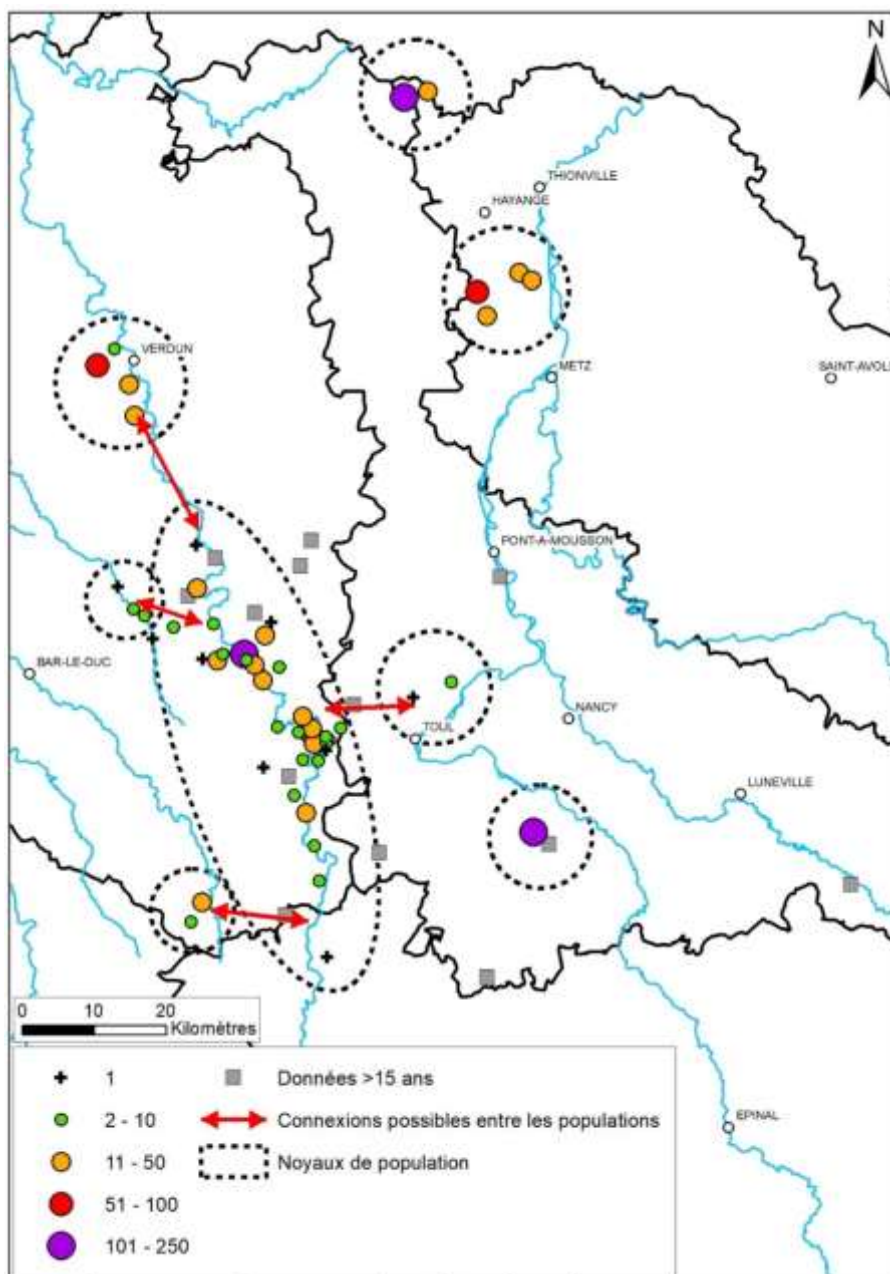


Figure 3 : Localisation, importance et connexions entre les noyaux de populations de *Pélodyte ponctué* (période 2003-2018)

3.2. Analyse des connexions entre les différents noyaux de populations

Afin de mettre en évidence les connexions possibles entre les différents noyaux de populations identifiés précédemment, une analyse des habitats et des éventuelles données ponctuelles situés entre les différents noyaux a été réalisée.

Cette analyse confirme l'isolement des deux populations du nord de la région, à priori sans connexion possible entre elles. Des prospections ciblées autour de ces populations isolées à forts effectifs permettraient sans doute de découvrir de nouveaux sites de reproduction pour l'espèce et de mieux définir les limites géographiques de ces populations.

La population de la vallée de la Meuse semble scindée en deux avec une absence de données entre Saint-Mihiel et Verdun. Les milieux présents, constitués de prairies de fond de vallée, ne semblent pourtant pas constituer un obstacle au passage et à la présence de l'espèce. Une connexion semble donc possible entre ces deux noyaux de populations (Figure 3).

Concernant la population située sur la vallée de l'Aire, la présence de données intermédiaires dans le village de Courcelles-en-Barrois et la présence de milieux favorables permet de supposer qu'une connexion est probable avec la vallée de la Meuse.

Le constat est le même en ce qui concerne la population de la vallée de l'Ornain, bien que les milieux semblent un peu moins favorables pour l'espèce et la distance un peu grande entre la vallée de l'Ornain et la vallée de la Meuse. Une donnée au-dessus du village de Les Roises prouve que le Pélodyte ponctué remonte assez haut entre les deux vallées. De plus, le ruisseau des Roises, qui se jette dans la Meuse, remonte jusqu'aux massifs boisés qui surplombent la vallée de l'Ornain.

Les données collectées au Nord de Toul près de la vallée de la Moselle semblent assez isolées mais une connexion avec la vallée de la Meuse apparaît cependant possible. Deux données intermédiaires semblent confirmer cette hypothèse. La première est située en bordure du canal de la Marne au Rhin qui passe de la vallée de la Moselle à la vallée de la Meuse vers Lay-Saint-Rémy. La seconde suggère une connexion qui se ferait plutôt par le nord en passant par Trondes (Figure 3).

Enfin, la population située au sud de Nancy dans la carrière de Xeuilley semble quant à elle bien isolée. La rivière de la Moselle, qui pourrait servir de jonction avec la population du nord de Toul, est un milieu peu favorable pour l'espèce car elle offre peu de prairies inondables et des tronçons canalisés.

Conclusion

Malgré une zone de prospection réduite par rapport à la zone prévue initialement, les résultats des recherches ont permis d'obtenir une répartition assez complète du Pélodyte ponctué sur la vallée de la Meuse. La découverte de nouveaux secteurs avec de fortes populations est encourageante pour l'espèce.

La synthèse des données au niveau régional montre que, pour beaucoup de secteurs, les données sont anciennes et assez isolées. Cela révèle un manque de prospection pour le Pélodyte ponctué dans la région. La poursuite des inventaires en dehors de la vallée de la Meuse permettrait de mettre à jour et de compléter la répartition de l'espèce en ex-Lorraine. Des recherches ciblées sur les connexions entre les noyaux de populations ainsi qu'autour des noyaux de populations isolées à forts effectifs sembleraient intéressantes dans un premier temps (en fonction des moyens mobilisés).

Une analyse des risques pourrait également être réalisée sur les secteurs à forts enjeux pour le Pélodyte ponctué afin de proposer un programme de protection de ces populations (protection des voies de migration, des sites de reproduction, des sites d'hivernage...).

Bibliographie

ACEMAV Coll., Duguet R & Melki F. ed 2003. Les Amphibiens de France, Belgique et Luxembourg. Collection Parthénope, éditions Biotope, Mèze (France). 480 p.

Aumaître D., 2012. Synthèse CARNET B, Région Lorraine, année 2012. Volet herpétofaune. Conservatoire des espaces naturels de Lorraine, DREAL Lorraine, 28 p.

Aumaître D. & Lambrey J. (coord.) - 2016. Liste rouge des amphibiens et reptiles de Lorraine. UICN, DREAL Grand Est. Nancy, 24 p.

Cart J-F. 2007. Liste rouge de Champagne Ardennes. Amphibiens. 2 p.

MNHN (Muséum National d'Histoire Naturelle), 2008. Liste Rouge des espèces menacées en France - Chapitre reptiles et amphibiens de France métropolitaine. MNHN - Comité Français UICN pp. 3-7.

UICN France, MNHN & SHF. 2015. La liste rouge des espèces menacées en France – Chapitre Reptiles et Amphibiens de France métropolitaine. Paris, France.

Varanguin N. & Gourlin B. 2015. Inventaire des populations de Pélodyte ponctué et de ses habitats de reproduction en Bourgogne – Bassin de la Seine – Année 2015, 50 p. plus annexes.

CHANGEMENTS TAXINOMIQUES CHEZ QUELQUES REPTILES ET AMPHIBIENS

Pierre GRISVARD (pierre.grisvard@laposte.net)

Commission Reptiles et Amphibiens



De nouvelles espèces sont régulièrement découvertes dans le monde, que ce soit grâce à des prospections dans des territoires mal connus, des nouvelles méthodes de prospections, ou encore des échantillons encore non décrits, etc. Mais de nouvelles espèces sont également encore « découvertes » en France métropolitaine. Il peut s'agir tout aussi bien d'espèces importées et/ou invasives, comme par exemple la punaise *Zelus renardii* (Kolenati, 1856) (Garrouste, 2019), que d'espèces accidentelles ou dont l'aire de répartition s'agrandit comme par exemple la libellule *Trithemis kirbyi* Selys, 1891 (Polette et al., 2017). Cependant, les changements les plus notoires sont à attribuer aux études de génétiques des populations qui permettent de différencier plusieurs espèces au sein d'un même taxon. Ainsi, une étude récente sur la Taupe d'Europe *Talpa europaea* Linnaeus, 1758 révèle la présence d'une nouvelle espèce au sud de la Loire *Talpa aquitania* nov. sp. (Nicolas et al., 2015). Ces changements concernent également l'herpétofaune.

En effet, ces dernières années, d'importants travaux portant principalement sur la génétique des populations ont permis de différencier et de mettre à jour certaines espèces et sous-espèces de reptiles et d'amphibiens en Europe et en France. Ainsi, la taxinomie de l'herpétofaune française métropolitaine a subi quelques modifications. L'actualisation de cette liste a été récemment publiée dans le dernier Bulletin de la Société Herpétologique de France (De Massary et al., 2019). La Liste fait désormais état de 78 espèces autochtones et 9 espèces introduites. Elle est disponible sur <http://lashf.org/listes-taxinomiques/>.

Les nouvelles espèces « apparues » en France métropolitaine sont :

- Le **Crapaud épineux** *Bufo spinosus* (Daudin, 1803) (Arntzen et al., 2013a ; Arntzen et al., 2013b). Cette espèce est présente uniquement dans le sud-ouest de la France, au sud d'une ligne reliant Caen à la côte méditerranéenne près de Savona (Italie) (Arntzen et al., 2018). Elle est donc absente de la Lorraine.
- La **Rainette ibérique** *Hyla molleri* Bedriaga, 1889 (Berroneau et al., 2015). Cette espèce est uniquement présente au sud de la Garonne. Elle est donc absente de la Lorraine.
- L'**Orvet de Vérone** *Anguis veronensis* Pollini, 1818 (Gvoždík et al., 2013). Cette espèce est présente en Italie, et dans le sud-est de la France (Var, Alpes-Maritimes et Bouches-du-Rhône). Elle est donc absente de la Lorraine.
- La **Couleuvre astreptophore** *Natrix astreptophora* (Seoane, 1884) (Pokrant et al., 2016). Cette espèce est présente en Espagne, au Portugal et dans le sud de la France (Pyrénées-Orientales, Aude, Ariège). Elle est donc absente de la Lorraine.





Crapaud épineux Bufo spinosus (Daudin, 1803). Photo : P. GRISVARD – espèce absente de Lorraine

En Lorraine, 19 espèces d'amphibiens sont présentes dont 2 espèces introduites, ainsi que 12 espèces de reptiles dont 3 espèces introduites (Aumaître & Lambrey (Coord.), 2016). Aucune nouvelle espèce n'est apparue récemment dans l'ex-région Lorraine. Néanmoins, des mises à jour concernant les noms de 2 espèces d'amphibiens et 2 espèces de reptiles ont eu lieu :

- Le Crapaud vert anciennement *Bufo viridis* (Laurenti, 1768) devient *Bufotes viridis* (Laurenti, 1768). Ce changement de nom de genre a été retenu par le comité scientifique mixte SHF – MNHN en juin 2015.



Crapaud vert Bufotes viridis (Laurenti, 1768). Photo : P. GRISVARD - espèce En Danger (EN) en Lorraine

- Le Crapaud calamite anciennement *Bufo calamita* (Laurenti, 1768) devient *Epidalea calamita* (Laurenti, 1768). Ce changement de nom de genre a été retenu par le comité scientifique mixte SHF – MNHN en juin 2015.



Crapaud calamite *Epidalea calamita* (Laurenti, 1768). Photo : P. GRISVARD - espèce Vulnérable (VU) en Lorraine

- Le Lézard vert occidental devient le Lézard à deux raies *Lacerta bilineata* Daudin, 1802

L'espèce n'a été observée qu'une seule fois dans la région et l'individu en question semblait être importé. Néanmoins, cette espèce est présente dans les régions limitrophes (Alsace, Franche-Comté, Champagne-Ardenne) et il n'est pas impossible de l'observer ponctuellement en Lorraine.

Pour cette espèce, seul le nom vernaculaire a changé. Lézard vert occidental était inapproprié. En effet, il sous-entendait qu'il s'agissait d'une sous-espèce et portait donc à confusion avec le « vrai » Lézard vert *Lacerta viridis* (Laurenti, 1768) présent en Allemagne et en Europe centrale.



Lézard à deux raies *Lacerta bilineata* Daudin, 1802. Photo : P. GRISVARD - espèce Non Evaluée (NE) en Lorraine

- La Couleuvre à collier devient la Couleuvre helvétique *Natrix helvetica* (Lacepède, 1789)

Une vaste étude réalisée sur l'ensemble de l'aire de répartition d'anciennement *Natrix natrix* (Linnaeus, 1758) montre que certains taxons considérés comme des sous-espèces sont en réalité des espèces à part entière. Ainsi, il n'existe en Lorraine que la Couleuvre helvétique *Natrix helvetica* (Lacepède, 1789). La vraie Couleuvre à collier *Natrix natrix* (Linnaeus, 1758) occupe l'est du Rhin (Kindler et al., 2017).



Couleuvre helvétique Natrix helvetica (Lacepède, 1789). Photo : P. GRISVARD) - espèce en Préoccupation mineure (LC) en Lorraine

Ces changements de nom sont dorénavant à prendre en compte dans tous les documents traitant de l'herpétofaune.

Bibliographie :

- Arntzen J. W., McAtear J., Recuero E., Ziermann J. M., Ohler A., Alphen J. van & Martínez -Solano I. 2013a – Morphological and genetic differentiation of *Bufo* toads: Two cryptic species in Western Europe (Anura, Bufonidae). *Contr. Zool.*, 82 (4): 147-169
- Arntzen J. W., Recuero E., Canestrelli D. & Martínez -Solano I. 2013b - How complex is the *Bufo bufo* species group? *Mol. Phyl. Evol.*, 69: 1203-1208
- Arntzen J. W., McAtear J., Butôt A. & Martínez -Solano I. 2018 – A common toad hybrid zone that runs from the Atlantic to the Mediterranean. *Amphibia-Reptilia*, 39: 41-50
- Aumaître D. & Lambrey J. (Coord.) 2016. Liste rouge des amphibiens et reptiles de Lorraine. UICN, DREAL Grand Est. Nancy, 24 p.
- Berroneau M. 2015 – *Hyla molleri* Bedriaga, 1889, une nouvelle espèce pour l'herpétofaune française : mise au point sur la situation du genre *Hyla* en Aquitaine. *Bull. Soc. Herp. Fr.*, 153: 29-38
- De Massary J.-C., Bour R., Cheylan M., Crochet P.-A., Dewynter M., Geniez P., Ineich I., Ohler A., Vidal N. & Lescure J. 2019 – Nouvelle liste taxinomique de l'herpétofaune de la France métropolitaine. *Bull. Soc. Herp. Fr.*, 171: 37-56

Garrouste R. 2019 – *Zelus renardii* (Kolenati, 1856) : une Réduve nouvelle pour la France (Hemiptera, Reduviidae, Harpactorinae). *Bull. Soc. Entomo. Fr.*, 124 (3): 335-336

Gvoždík V., Benkovský N., Crottini A., Bellati A., Moravec J., Romano A., Sacchi R. & Jandzik D. 2013 – An ancient lineage of slow worms, genus *Anguis* (Squamata: Anguidae), survived in the Italian Peninsula. *Mol. Phylogenet. Evol.*, 69: 1077-92

Kindler C., Chèvre M., Ursenbacher S., Böhme W., Hille A., Jablonski D., Vamberger M. & Fritz U. 2017 - Hybridization patterns in two contact zones of grass snakes reveal a new Central European snake species. *Scientific Reports*, 7: 7378

Nicolas V., Martínez-Vargas J. & Hugot J.-P. 2015 – Preliminary note: *Talpa aquitania* nov. sp. (Talpidae, Soricomorpha) a new mole species from southwest France and north Spain. *Bull. Acad. Vét. Fr.*, 168 (4): 329-334

Pokrant F., Kindler C., Ivanov M., Cheylan M., Geniez P., Böhme V. & Fritz U. 2016 – Integrative taxonomy provides evidence for the species status of the Ibero-Maghrebian grass snake *Natrix astreptophora*. *Biol. Journ. Lin. Soc.*, 118 (4): 873-888

Polette P., Abbott C., Gouys J., Jenard P., Juliand P., Darnaud S. & Boudot J.-P. 2017 – Premières mentions de *Trithemis kirbyi* (Odonata : Libellulidae) en France. *Martinia*, 33 (1-2): 15-25

LES NOUVELLES COLLECTIONS ÉCOLOGIQUES DU JARDIN BOTANIQUE JEAN-MARIE PELT, UN IMPACT POSITIF SUR L'HERPÉTOFAUNE URBAINE

Stéphane Vitzthum (s.vitzthum@ac-nancy-metz.fr)
Commission Reptiles et Amphibiens de Lorraine



Le jardin botanique Jean-Marie Pelt de Villers-lès-Nancy s'est enrichi en 2019 de nouveaux aménagements destinés à présenter les principaux écosystèmes naturels lorrains. Cette superbe initiative a permis la mise en place de divers milieux humides (tourbière alcaline, étang, plusieurs petites mares, mare salée, mégaphorbiaie...), d'une petite prairie à fauche tardive, d'un talus transformé en pelouse calcicole... qui complètent bien les milieux déjà existants dans le parc (forêt, vallon froid, verger, jardin au naturel, haies, flore vosgienne...).

Le parcours, mis en place en partenariat avec le Parc Naturel Régional de Lorraine, permet aux visiteurs de découvrir la faune et la flore de ces écosystèmes naturels. A ce jour, ces aménagements à destination du public montrent un impact clair et net sur la biodiversité animale (nettement plus de papillons et de libellules sur le secteur), et tout particulièrement sur l'herpétofaune.

L'étang

L'assèchement de l'étang en 2017 afin d'en supprimer définitivement tous les poissons a permis non seulement à l'eau de retrouver une clarté exceptionnelle, mais aussi à la flore aquatique de se développer rapidement. En l'absence de prédateurs, la reproduction des crapauds communs a été observée dès 2018, mais a été plus particulièrement remarquable en 2019 avec l'observation de véritables bancs de plusieurs milliers de têtards qui parcouraient l'étang durant le mois de juin... du jamais vu sur le site... Les grenouilles vertes et rieuses ont également colonisé le site, ainsi que les tritons alpestres et palmés, en petit nombre semble-t-il.



Etat de l'étang au 17 mars 2017 : mise à sec pour supprimer les poissons, dévaser, enlever les débris...

Photo : Stéphane VITZTHUM



Etat de l'étang au 6 avril 2018 : mise en eau après avoir créé trois "étagements" de profondeur

A l'arrière-plan, sur la gauche, on devine les pierriers, le muret et la 'nouvelle' pelouse calcaire sur le talus.

Photo : Stéphane VITZTHUM



*Pontes en chapelet du Crapaud commun (*Bufo bufo*) avec mâle adulte en haut à gauche, le 21 avril 2018. Photo : Stéphane VITZTHUM*



Etat de l'étang au 23 mai 2019 : la végétation aquatique y est abondante. Photo : Stéphane VITZTHUM

La pelouse calcicole

La mise en place de la pelouse calcicole juste en arrière de l'étang a été favorable aux Lézards des murailles, qui trouvent gîte dans les rochers et couvert parmi les plantes. Depuis plusieurs années, la gestion du parc se fait sans pesticides, avec tonte raisonnée et espaces en friches temporaires, ce qui permet aux lézards de trouver plus facilement les proies qui leur sont nécessaires. En l'absence de protocole de suivi et de comptage, il est difficile de se faire une idée objective, mais les observations m'ont paru plus nombreuses dans l'alpinum, le long des murets et sur la pelouse calcicole aménagée.



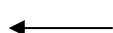
Etat de la pelouse calcicole au-dessus du muret en pierres sèches au 23 mai 2019 : la végétation y est abondante. Photo : Stéphane VITZTHUM



*Lézard des murailles *Podarcis muralis*, recouvert de terre et sortant d'hibernation depuis peu, le 21 mars 2019, dans le pierrier de la pelouse calcicole du jardin botanique. Photo : Stéphane VITZTHUM*

Trois nouvelles mares d'eau douce

Les nouvelles mares creusées, peu profondes, ont été rapidement colonisées par les grenouilles vertes et rieuses. J'ai pu y observer de passage un Triton alpestre et un Triton palmé, sans preuve de reproduction en 2019.



Etat des 3 nouvelles mares le 21 mars 2019.

Etat des 3 nouvelles mares le 2 mai 2019. Le début de développement de la végétation est spectaculaire en si peu de temps.



Photos : Stéphane VITZTHUM



Les grenouilles rousses n'ont pas colonisé ces nouvelles mares en 2019 (ni l'étang, moins favorable pour elles). Elles se sont cantonnées sur leur site de reproduction habituel, dans les anciennes mares de l'alpinum. Le nombre de ponte est en forte baisse depuis quelques années, avec moins de 20 pontes observées en 2019 (contre plus de cinquante il y a 5 ans). Espérons que la tendance changera positivement pour ces espèces dès l'an prochain.

Ces nouvelles mares sont très prometteuses pour la biodiversité du Grand Nancy : à suivre...



Des pontons pour observer les mares et autres milieux humides. Photo : Stéphane VITZTHUM



Des panneaux pédagogiques autour des mares. Photo : Stéphane VITZTHUM

Merci aux équipes du jardin botanique pour tous ces travaux favorables à la biodiversité et tout particulièrement à Monsieur Frédéric Pautz, Directeur du jardin botanique qui a initié ces beaux projets, projets qui mériteraient d'inspirer davantage de gestionnaires de parcs de villes ou de campagnes.

Pour en savoir plus sur le jardin botanique Jean-Marie Pelt : <http://www.jardinbotaniquedenancy.eu>

QUELQUES OBSERVATIONS HERPETOLOGIQUES INSOLITES

Stéphane Vitzthum (s.vitzthum@ac-nancy-metz.fr)
Damien Aumaître (d.aumaitre@gmail.com)
Commission Reptiles et Amphibiens de Lorraine



- Curiosités morbides



Mâle de crapaud commun accouplé à une femelle morte et en décomposition avancée. 29 mars 2017 - étang de Merey - Bouxières aux Dames. Photo : Stéphane VITZTHUM

Curiosité herpétologique : il est régulier d'observer des 'paquets' de plusieurs crapauds mâles accouplés sur une seule femelle. Si celle-ci ne parvient pas à respirer, elle finit par se noyer. Les mâles finissent par lâcher prise, souvent après plusieurs jours... celui-ci avait-il du retard ?



Triton palmé mort sous une couche de glace, le 21 mars 2018, dans une mare de jardin - Bouxières aux Dames. Photo : Stéphane VITZTHUM

L'année 2018 a été marquée par une période douce début mars ; de nombreux amphibiens ont pu migrer jusqu'aux mares de reproductions. Puis, une période froide a gelé les mares peu profondes... emprisonnant les amphibiens qui s'y étaient réfugiés. Dans cette petite mare de jardin, 3 grenouilles rousses mortes et 2 tritons palmés ont pu être découverts... D'où l'importance de creuser des mares ayant si possible 60 ou 80 cm de profondeur, au moins sur une zone qui sert de refuge.

- **Accouplement de Lézard vivipare**



Une observation du 18 avril 2018 en prairie humide bordant une mare à Lagney : lors de l'accouplement, il est fréquent d'observer le mâle mordre la femelle. Observer le mâle se contorsionner pour permettre la fécondation interne.

- **Lézard des murailles arboricole**



Observation le 14 octobre 2018, à Lay-Saint-Christophe : un Lézard des murailles profitait des derniers rayons de soleil à 23 de haut sur un tronc bien vertical. Les lézards fréquentent plus qu'on le pense les arbres, troncs, branches et grimpent volontiers sur différents arbres ou arbustes.

Photos : Stéphane VITZTHUM

- Observation d'une ponte dépigmentée de Crapaud commun



01 avril 2018 (ben oui, et ce n'est pas une blague) étang de Merrey - Bouxières aux Dames : 1 ponte en chapelet de crapaud commun totalement blanche et dépigmentée est observée en compagnie de pontes normales.

14 avril 2018 - étang de Merrey - Bouxières aux Dames : les têtards de Crapaud commun tout juste éclos sont tous blancs et totalement dépigmentés. Ils vivent en compagnie de têtards noirs de teinte habituelle.



Le 25 avril 2018 : les têtards se ponctuent de toutes petites taches noires. Les yeux sont pigmentés de noirs. L'apparence du têtard n'est plus blanche mais 'grise'. Quelques jours plus têtards, les têtards s'assombrissent et finissent pas ressembler à leurs homologues normaux noirs, peut-être en plus clair.

Photos : Stéphane VITZTHUM

Il ne s'agit pas d'un cas d'albinisme mais simplement d'un retard dans l'acquisition de la pigmentation.

Philippe Defranoux m'indique avoir observé un cas similaire en Alsace en 2012 : les têtards se sont également assombrés lors de leur développement.

- Prédation d'un Crapaud calamite par une Couleuvre helvétique



Le 17 avril 2018 - carrière de Xeuilley ; observation de nuit d'une couleuvre helvétique ayant capturée un crapaud calamite. Le crapaud gonfle ses poumons pour se faire plus gros et remue les pattes mais la couleuvre ne lâche pas prise. Nous nous éloignons rapidement pour que la couleuvre ne s'effraie pas et ne lâche pas sa proie. Photo : Stéphane VITZTHUM

- Jeune Triton crêté



Le 3 mars 2019 - prairie humide de Saulxures-lès-Nancy. Photos : Stéphane VITZTHUM

Observation d'un jeune Triton crêté en phase terrestre, caché sous un débris de béton, à 100m d'une mare de reproduction. Surpris par le soulèvement du support en béton sous lequel il était réfugié, ce jeune triton s'est crispé, en position figée, comme en état cataléptique, semblant incapable de bouger, doigts crispés et queue enroulée en spirale.

- Triton alpestre de forme flavique



Photo : Stéphane VITZTHUM

A peine restaurée par la Métropole du Grand Nancy en février 2018, la mare du lycée Chopin - Nancy a été colonisée par les Tritons alpestres dont la population est fastueuse dans l'espace boisé de la cité scolaire. Parmi les nombreux Tritons alpestres de couleur normale, un individu mâle adulte nuptial de forme jaune (= forme flavique) est observé, le 15 avril 2018. Cette anomalie de couleur est rarement observée. Outre l'anomalie de couleur du corps, il présente une encoche et une déformation de la queue caractéristique. Cela permettra de le reconnaître dans la 2^e mare du lycée 15 jours plus tard, à cinquante mètres de distance, témoignant ainsi de déplacements naturels (et logiques) entre les 2 mares urbaines.

Un triton alpestre flavique avait déjà été observé au même endroit en mai 2008, mais il s'agissait d'une femelle. Il s'est donc écoulé 10 années d'observations régulières sur ce site sans observation de Triton alpestre flavique. Une belle rencontre !

- La « classique » Rainette méridionale dans la salade : individu trouvé le 09/01/2017 à Vandoeuvre (54), dans une salade en provenance d'Arles et photographiée chez la personne l'ayant découverte



- Belle photo de Vipère aspic sur un arbuste : Chaligny (54), Mai 2019 – Photo : Stéphane WAGNER



DES NOUVELLES DE NOS VOISINS



ALSACE

- Rapport d'activités 2018 de l'association Alsacienne BUFO. A télécharger sur <https://www.bufo-alsace.org/rapports-activites>



WALLONIE

- Echo des Rainettes n°18 (janvier 2020), téléchargeable sur le site du groupe herpétologique de Natagora, Rainne :
https://rainne.natagora.be/fileadmin/Rainne/Echo_des_rainettes/Echo_des_Rainettes_18.pdf



DES NOUVELLES DE NOS VOISINS

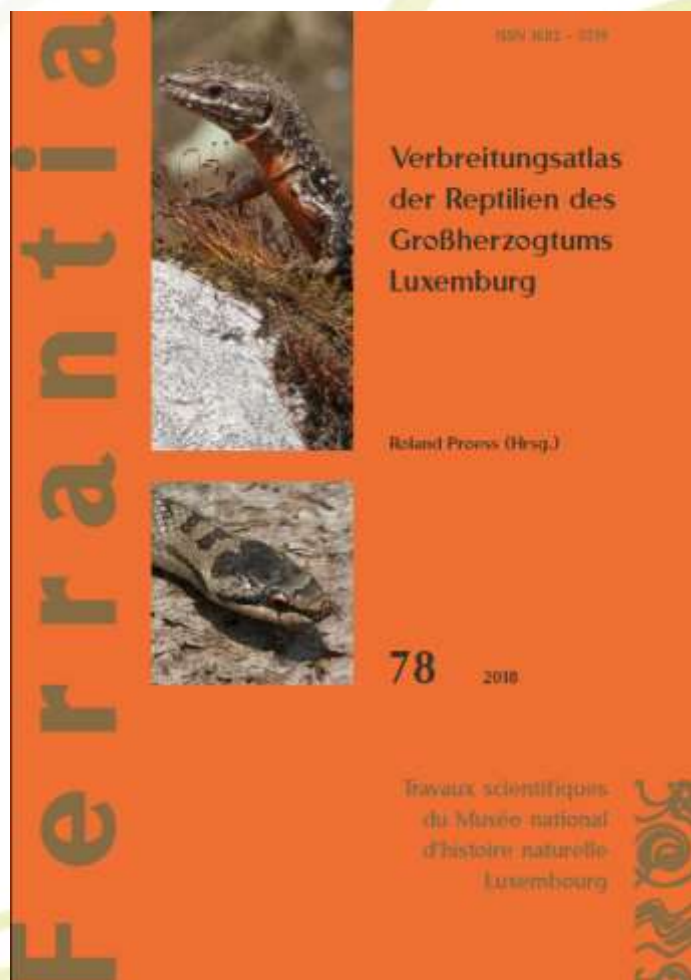
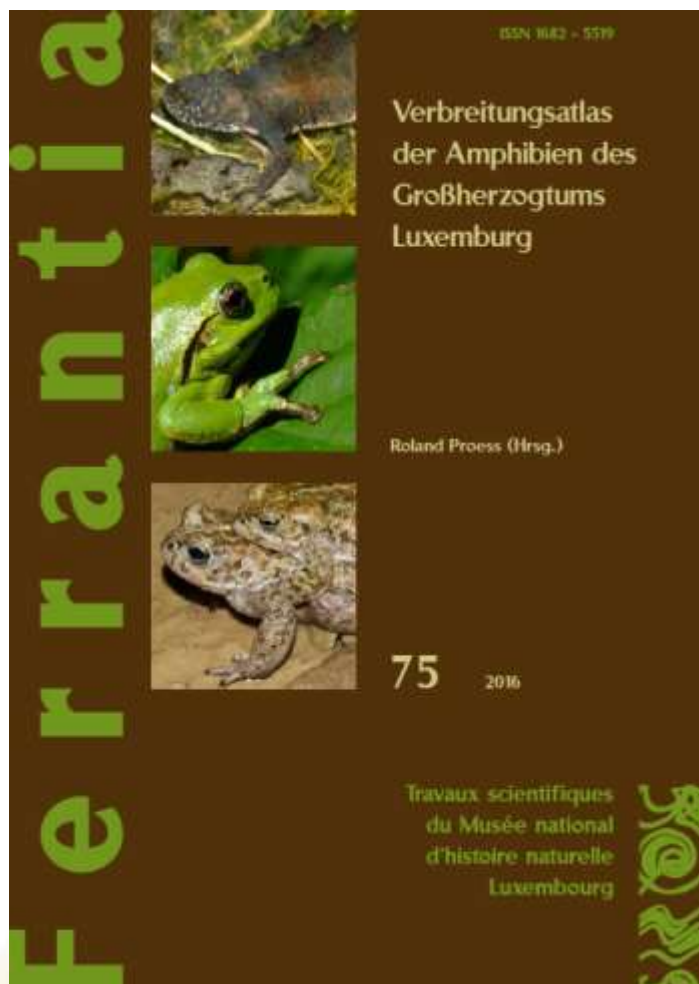
LUXEMBOURG



- Mise à jour des atlas des amphibiens (2016) et reptiles (2018) du Luxembourg

Amphibiens : <https://ps.mnhn.lu/ferrantia/publications/Ferrantia75.pdf>

Reptiles : <https://ps.mnhn.lu/ferrantia/publications/Ferrantia78.pdf>



DES NOUVELLES DE NOS VOISINS



CHAMPAGNE-ARDENNE

- Un blog très utile sur les amphibiens en Champagne-Ardenne : <http://www.amphibiens-champagne-ardenne.com/>



Avec notamment le compte-rendu des **4^e Rencontres Herpétologiques Grand Est du 29 novembre 2019** qui se sont déroulées à Saint-Dizier. La ville a en effet accueilli les 4^{èmes} rencontres herpétologiques du Grand Est sous l'organisation du CPIE du Pays de Soulaines, du Conservatoire des Espaces Naturels de Lorraine et de l'association BUFO. Près de 80 personnes (professionnels et individuels) se sont réunis pour échanger sur les résultats des suivis et les méthodes de travail des études menées sur les amphibiens et les reptiles.



Photo : CPIE Soulaines

L'ensemble des présentations de cette journée sont téléchargeables ici : <http://www.amphibiens-champagne-ardenne.com/2019/12/bilan-des-4emes-rencontres-herpetologiques-grand-est-2019.html>

DES NOUVELLES DE NOS VOISINS



Egalement sur ce blog, le compte-rendu des **4^e rencontres sur les mares du Grand Est le 23 octobre 2019**, organisé et animé par le CPIE du Pays de Soulaines.



Photo : CPIE Soulaines

L'évènement a été financé dans le cadre du Programme Régional d'Actions en faveur des Mares du Grand Est (PRAM) par la région, les trois Agences de l'eau (Agence de l'eau Rhin-Meuse, Agence de l'eau Seine-Normandie, Agence De L'eau Rhône Méditerranée Corse) et la DREAL. En région 10 structures sont investies dans des actions de connaissance et de protection des mares avec un référent sur chaque ex-région (CPIE du Pays de Soulaines, BUFO, CEN de Lorraine).

Plus d'informations sur le PRAM sur <https://www.pram-grandest.fr>



PUBLICATIONS RECENTES (GRAND EST)



La mare au fil des saisons : Dans le cadre du programme régional d'actions en faveur des amphibiens, le CPIE du Pays de Soulaïnes et les structures partenaires, ont réalisés un Almanach qui vous propose de mieux connaître les espèces d'amphibiens de notre région et de pouvoir suivre la vie de la mare au fil des saisons. Cet ouvrage de 88 pages et en vente au prix de 4 euros au CPIE du Pays de Soulaïnes. Un envoi est possible, n'hésitez pas à contacter Andréa ARNOULT au 03.25.92.56.04 ou par mail

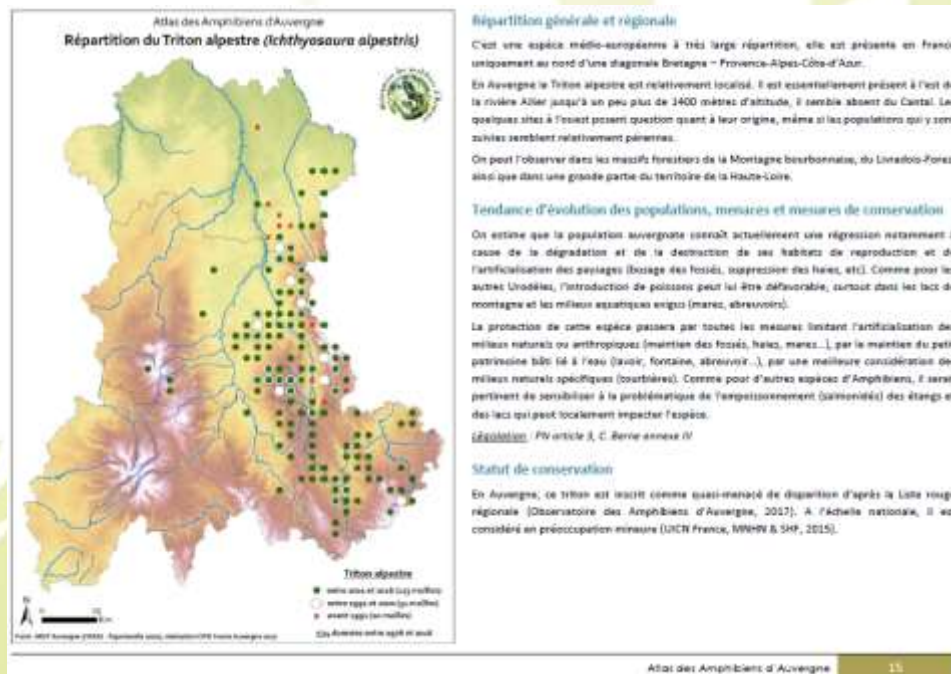


Plus ancien mais encore d'actualité, en attendant la Liste Rouge Grand Est : **Liste Rouge des amphibiens et reptiles de Lorraine**, téléchargeable sur <https://www.cen-lorraine.fr/site/Liste-rouge-regionale-Reptiles-et-Amphibiens-fr-291-2.html>. Cette liste a fait l'objet d'un poster disponible sur demande à d.aumaitre@cen-lorraine.fr.



PUBLICATIONS RECENTES (FRANCE)

ATLAS DES AMPHIBIENS D'Auvergne (2017)



Ouvrage collectif accompagné de la Liste Rouge des Amphibiens d'Auvergne en fin de document.
Téléchargeable sur : http://lashf.org/wp-content/uploads/2016/04/ATLAS-des-AMPHIBIENS-dAUVERGNE_2017.pdf

Référence : OBSERVATOIRE DES AMPHIBIENS D'Auvergne, 2017-Atlas des Amphibiens d'Auvergne.
Observatoire des Amphibiens d'Auvergne.60 pages.

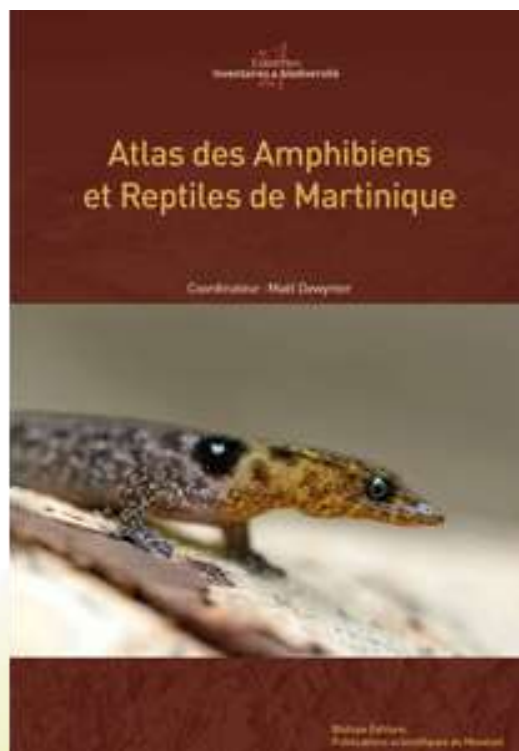
PUBLICATIONS RECENTES (OUTRE-MER)



ATLAS DES AMPHIBIENS ET REPTILES DE LA MARTINIQUE (2018)

Cet ouvrage est une première pierre à l'édifice de la conservation des amphibiens et des reptiles de la Martinique. Il fournit un état des lieux précieux des connaissances disponibles sur la biologie, l'écologie et la répartition des espèces présentes en Martinique. Il offre également des outils (une clé de détermination illustrée et des liens QR codes) permettant d'identifier avec fiabilité, à la vue et à l'oreille, les espèces observées. La Martinique accueille 22 espèces terrestres d'amphibiens et de reptiles, dont 11 espèces autochtones et 11 espèces introduites. Cinq espèces de tortues marines complètent ce tableau.

L'Atlas des Amphibiens et Reptiles de Martinique repose notamment sur un long travail de collecte de données sur le terrain. Quelque 2 000 données positionnées géographiquement (coordonnées GPS de chaque observation) ont été regroupées pour les besoins de cet ouvrage. Avec ces données, la distribution géographique des espèces autochtones et introduites (certaines envahissantes) est désormais relativement bien connue et leur écologie mieux cernée : distribution altitudinale, rythmes d'activité, régime alimentaire, prédation, causes de mortalité. Dans les monographies, l'accent est mis sur les dernières découvertes en systématique, mais également sur les résultats d'études menées dans la région, dont beaucoup sont inédites.



Référence : DEWYNTER M. (coord.) 2018. — *Atlas des Amphibiens et Reptiles de Martinique*. Muséum national d'Histoire naturelle, Paris ; Biotope, Mèze, 192 p. (Inventaires & biodiversité ; 12).

Version papier : 25 € TTC

PUBLICATIONS RECENTES (FRANCE)



SOCIÉTÉ HERPÉTOLOGIQUE DE FRANCE

- Site internet : <http://lashf.org>
- Dernier bulletin de la Société Herpétologique de France N°172 (2019) disponible sur abonnement. Les bulletins antérieurs à 1995 sont téléchargeables sur <http://lashf.org/archives>



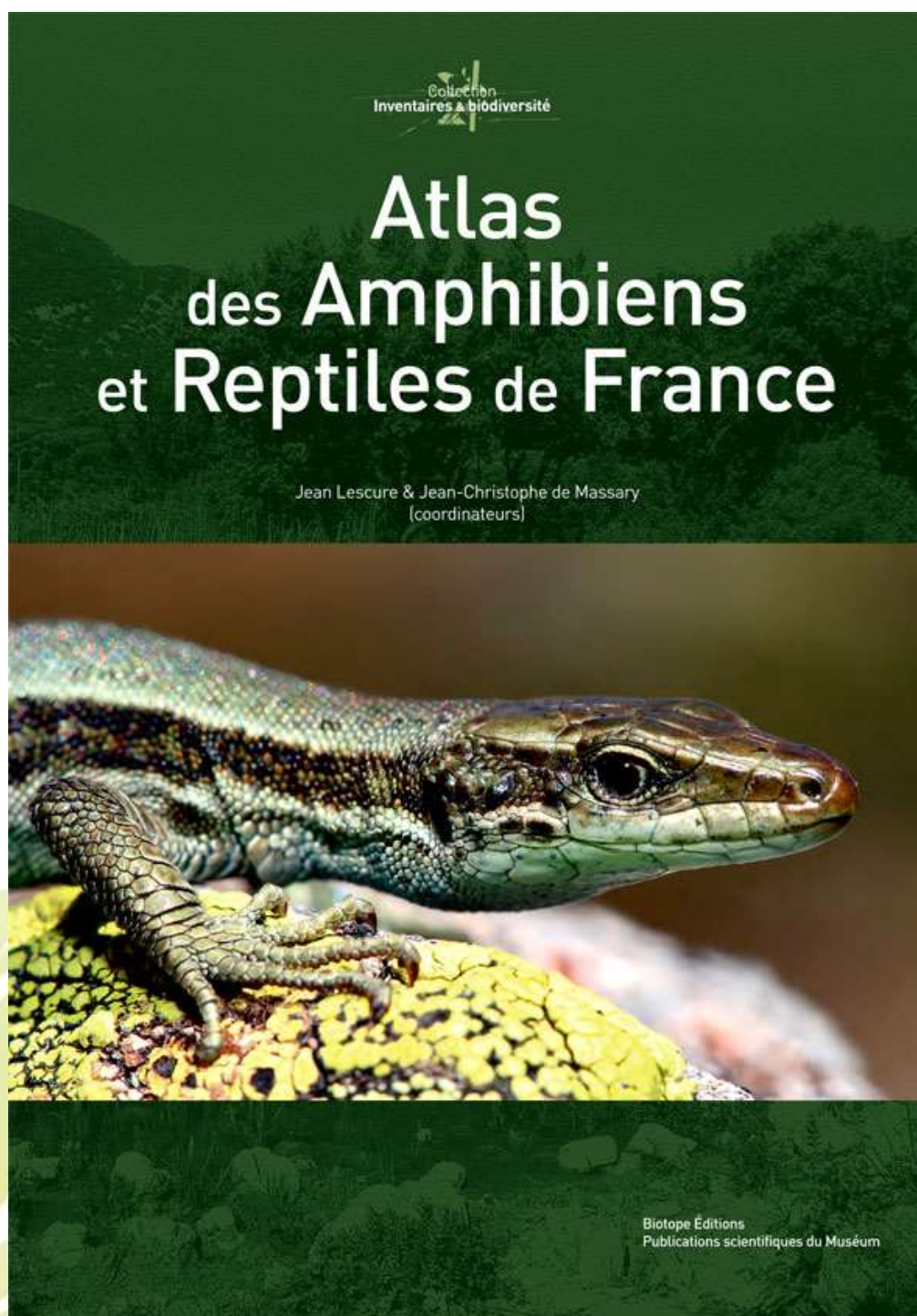
- La feuille et la Rainette n°4, novembre 2018 : publication en commun de l'ONF et de la SHF. Un article sur la Réserve Biologique Dirigée de Saint-Avoird (57)



PUBLICATIONS RECENTES (FRANCE)



L'Atlas des Amphibiens et Reptiles de France qui était épuisé, est de nouveau disponible à la vente à la Diffusion des Publications Scientifiques (RDC de la Maison Buffon) : poste 01 40 79 48 05 /56 40 ; e-mail: diff.pub@mnhn.fr



AGENDA

ANIMATIONS HERPÉTOLOGIQUES EN LORRAINE



Mars

- Mercredi 4 mars – chantier de bénévoles d’installation d’un « crapauduc » temporaire à Lignières-sur-Aire (55) – **Meuse Nature Environnement** (renseignements : <https://www.meuse-nature-environnement.org/>)
- Jeudi 5 mars – chantier de bénévoles d’installation d’un « crapauduc » temporaire à Bazincourt-sur-Saulx (55) – **Meuse Nature Environnement** (renseignements : <https://www.meuse-nature-environnement.org/>)
- Jeudi 12 mars – chantier de bénévoles d’installation d’un « crapauduc » temporaire à Reffroy (55) – **Meuse Nature Environnement** (renseignements : <https://www.meuse-nature-environnement.org/>)
- Dimanche 15 mars (15h00 devant la mairie) à Billy-sous-Mangiennes (55) – **CEN Lorraine** (Bottes conseillées. Réservation obligatoire au 06 76 71 81 53 ou pierre-emmanuel.bastien@orange.fr)
- Vendredi 20 mars (20h30-22h30) à l’étang des Bercettes à Neuilly-en-Argonne (55) – CPIE de Meuse (inscriptions : 03 29 87 36 65 ou formulaire d’inscription en ligne sur www.cpie-meuse.fr)
- Samedi 21 mars (19h30-21h30) à Savonnières-devant-Bar (55) – **Meuse Nature Environnement**
- Samedi 28 mars (20h00) à Trémont-sur-Saulx (55) - **Meuse Nature Environnement**
- Samedi 28 mars (19h00) à Rouhling (57) – **CEN Lorraine** (RDV devant la mairie)
- Dimanche 29 mars (9h30 à 12h) à Vomécourt-sur-Madon (88) – **Association HIRBUS**
- Dimanche 29 mars (14h00 à 16h30) à Azerailles (54) – **Association l’Atelier Vert**, en collaboration avec le Conseil Départemental, réservation sur www.citedespaysages.meurthe-et-moselle.fr

Avril

- Vendredi 3 avril (20h30) à Hanonville-sous-les-Côtes (55) – **CEN Lorraine et CPIE de Meuse** (RDV aux étangs du Longeau, Inscription obligatoire auprès du CPIE de Meuse au 03 29 87 36 65 ou formulaire d’inscription en ligne sur www.cpie-meuse.fr)
- Samedi 4 avril (15h00) à Saulxures-lès-Nancy (54) – **CEN Lorraine et CPIE Champenoux** (Bottes conseillées. Réservation obligatoire au 03 83 31 63 76)
- Samedi 4 avril (20h00-22h30) à l’étang de Trésauvaux (55) - **CPIE de Meuse** (Inscription : 03 29 87 36 65 ou formulaire d’inscription en ligne sur www.cpie-meuse.fr)
- Dimanche 5 avril (10h00) à Monthureux-sur-Saône (88) – **CEN Lorraine** (RDV devant le cimetière)
- Samedi 18 avril, animation Alyte accoucheur à Kœur (55) - **Meuse Nature Environnement**
- Vendredi 24 avril (20h00) à Rosières-aux-Salines (54), diaporama de présentation des amphibiens et sortie nocturne – **Association Atelier vert** (RDV Parc Poirel, inscriptions : lateliervert.asso@gmail.com)
- Samedi 25 avril (14h30) à Bellefontaine (88) – **CEN Lorraine** (RDV devant la mairie)
- Samedi 25 avril (14h30) à Moulins-Lès-Metz (57) – **CEN Lorraine** (RDV devant l’ancien pont)

Mai

- Dimanche 3 mai (9h00) à Château-Bréhain (57) – **CEN Lorraine** (RDV devant la mairie)
- Vendredi 22 mai (20h30) à Lérrouville (55) – **CEN Lorraine** (RDV au terrain de football de Chonville)

AGENDA



Juin

- Dimanche 1^{er} juin (15h00) à Pagny-sur-Meuse (55) – **CEN Lorraine** (RDV au terrain de football, chemin des marais)
- Samedi 6 Juin (14h30 à 17h30), au jardin botanique Jean Marie Pelt à Villers-les-Nancy (54) – **Métropole du Grand Nancy, CPIE Nancy Champenoux, PNR Lorraine**
- Samedi 6 juin 2020 (9h30-12h00) - Rosières aux Salines (54). **Association Atelier vert** (Inscriptions : lateliervert.asso@gmail.com)
- Dimanche 7 juin (14h30) à Neufchâteau-Rougeux (88) – **CEN Lorraine** (RDV local Action Rivière)
- Samedi 13 juin (20h00) à Midrevaux (88) – **CEN Lorraine** (Réservation obligatoire auprès de Jean-Paul MARQUE au 06 81 80 81 53)
- Dimanche 24 juin, animation Sonneur à ventre jaune à Mognéville (55) - **Meuse Nature Environnement**

Septembre

- Dimanche 13 septembre (10h00) à Laumesfeld (57) – **CEN Lorraine** (RDV devant l'église)

Sorties pour partie organisées dans le cadre de la Fête des mares (30 mai au 7 juin) et de Fréquence Grenouille (1^{er} mars au 31 mai)



AGENDA



SORTIES DE PROSPECTIONS

Prospections « Atlas de la Biodiversité » Vosges du Nord (57)

Pour la dernière année de prospections de terrain dans le cadre de l'Atlas de la biodiversité communale des Vosges du Nord, l'association BUFO va organiser quatre sorties, deux en Moselle et deux dans le Bas-Rhin :

- **Vendredi 3 avril**, prospection nocturne côté Bas-Rhin : recherche des amphibiens (larves de salamandre, grenouilles brunes, crapaud commun, tritons)
- **Jeudi 9 avril**, prospection diurne et nocturne côté Moselle : recherche des amphibiens (larves de salamandre, sonneur à ventre jaune, triton ponctué)
- **Samedi 16 mai**, prospection diurne côté Bas-Rhin : recherche des reptiles, du sonneur à ventre jaune, et de larves de salamandre
- **Samedi 30 mai**, prospection diurne côté Moselle : recherche des reptiles, du sonneur à ventre jaune, et de larves de salamandre et de Triton crêté.

Lieu et heure de rendez-vous communiqués à l'inscription la semaine précédent la sortie auprès de Jean-Pierre Vacher à : jp.vacher@bufo-alsace.org

24 h de la biodiversité en Lorraine, édition 2020 – Secteur de la Vôge (Hennezel – 88)



Après l'édition 2019 dans la Meuse (consultable ici : <https://www.odonat-grandest.fr/edition-2019-24h-de-la-biodiversite/>), il est prévu cette année que ces 24 h de la biodiversité se déroulent **le week-end du vendredi 22 au dimanche 24 mai 2020**. Objectif : collecter le maximum de données sur tous les groupes faunistiques et floristiques. Renseignements : association LOANA (lorraine_association_nature@yahoo.fr).

CONFERENCES

- Dans le cadre des rendez-vous nature de Laxou (54), organisé par la Fédération FLORE 54, aura lieu **le 15 mai à 20h00** à la Salle Louis Pergaud (Place de la Liberté - Laxou village). Le thème de cette conférence sera « Les mares en Lorraine et en Grand Est » par Damien AUMAÎTRE. A cette occasion sera projetée le film « secret de mares », réalisé par la FFAL et le CEN Lorraine dans le cadre du Plan Régional d'Actions sur les Mares.
- Avez-vous quels sont les amphibiens que l'on retrouve en Alsace ? Daniel HOLFERT, membre de l'association BUFO, vous invite à une conférence pendant laquelle vous pourrez percer les mystères des grenouilles, crapauds, tritons et salamandres de notre région. Cette conférence est réalisée en partenariat avec l'association Alsace, Culture et Patrimoine. **Le mercredi 4 mars 2020, 20h00**, Maison des associations 1a place des orphelins à Strasbourg.

Rédaction :

Damien Aumaître, Quentin Mori, Mathieu Keyser, Pierre Grisvard, Mathieu Gaillard, Alison Piquet, Stéphane Vitzthum

Crédits photos :

Pierre Grisvard, Mathieu Keyser, Stéphane Wagner, CPIE de Soulaïnes, Stéphane Vitzthum

Conception graphique :

Lydie Garignon, Eva Ledecy

Coordination :

Damien Aumaître

Relecture :

Alix Willems